

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- |                                     |   |                                     |   |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/>            | Coloured covers /<br>Couverture de couleur  | <input type="checkbox"/>            | Coloured pages / Pages de couleur   |
| <input type="checkbox"/>            | Covers damaged /<br>Couverture endommagée   | <input type="checkbox"/>            | Pages damaged / Pages endommagées   |
| <input type="checkbox"/>            | Covers restored and/or laminated /<br>Couverture restaurée et/ou pelliculée   | <input type="checkbox"/>            | Pages restored and/or laminated /<br>Pages restaurées et/ou pelliculées   |
| <input type="checkbox"/>            | Cover title missing /<br>Le titre de couverture manque  | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/<br>Pages décolorées, tachetées ou piquées  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured maps /<br>Cartes géographiques en couleur  | <input type="checkbox"/>            | Pages detached / Pages détachées  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /<br>Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)  | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured plates and/or illustrations /<br>Planches et/ou illustrations en couleur   | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /<br>Qualité inégale de l'impression  |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /<br>Relié avec d'autres documents  | <input type="checkbox"/>            | Includes supplementary materials /<br>Comprend du matériel supplémentaire   |
| <input type="checkbox"/>            | Only edition available /<br>Seule édition disponible  | <input type="checkbox"/>            | Blank leaves added during restorations may<br>appear within the text. Whenever possible, these<br>have been omitted from scanning / Il se peut que<br>certaines pages blanches ajoutées lors d'une<br>restauration apparaissent dans le texte, mais,<br>lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas<br>été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion<br>along interior margin / La reliure serrée peut<br>causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la<br>marge intérieure. |                                     |   |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /<br>Commentaires supplémentaires:    Pagination continue.  |                                     |   |

(Circulaire.)

Bureau de

LA REVUE CANADIENNE,

10, Rue St. Vincent, Montréal.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous adresser les livraisons de Janvier et de Février de la *Revue Canadienne* qui vient d'entrer dans sa onzième année d'existence. C'est le répertoire national de littérature canadienne le plus complet et le plus ancien qui existe en ce moment dans toute la Puissance.

Je viens donc solliciter en sa faveur votre bienveillant patronage et vous prier de vouloir bien m'aider à augmenter sa circulation dans votre localité. J'attire particulièrement votre attention sur une étude de M. Gonzalve Doutre, professeur à la faculté de Droit de l'Université McGill, sur la profession d'Avocat et de Notaire en Canada, qui intéresse au plus haut point les hommes de la profession et qui contient en outre les règles de la pratique.

La *Revue Canadienne* forme à la fin de l'année un magnifique volume in 8vo. de 980 pages, à raison seulement de \$2.25, franc de port.

Dans les livraisons que je vous expédie, je commence la publication d'un nouveau Roman tout palpitant d'intérêt qui a pour titre "UN MARIAGE POUR L'AUTRE MONDE," écrit avec le plus grand soin et qu'on peut laisser lire sans crainte dans la famille où il est appelé à exercer une grande influence morale, ainsi que tous les autres romans que j'ai publiés depuis dix ans dans la *Revue*.

Les pages de la *Revue* sont ouvertes à nos meilleurs littérateurs Canadiens qui ne demandent pas mieux que d'avoir un organe pour y exercer leur plume, et que je serais heureux de pouvoir récompenser comme ils le méritent. Ainsi, en encourageant cette *Revue* et en priant vos amis d'imiter votre exemple, vous ferez une œuvre essentiellement nationale et vous me donnerez les moyens d'y apporter tous les ans de nouvelles améliorations et d'en faire une publication digne de la confiance et de l'estime du public Canadien.

J'ai donc l'espoir que vous prendrez un abonnement et que l'intérêt que vous trouverez dans la lecture des articles variés et d'actualité publiés dans la *Revue*, sera une compensation suffisante au léger sacrifice que je vous demande, et vous aiderez à soutenir et à faire durer une *Revue* qui compte pour collaborateurs nos écrivains les plus aimés et les plus distingués dans le Clergé et dans la Presse Canadienne, et qui sont connus pour leur amour des lettres, des sciences et des arts.

La collaboration se fait toujours sous la direction d'un Bureau de Direction.

Ci-inclus sous enveloppe, vous trouverez un Bulletin de Souscription que vous voudrez bien remplir et me renvoyer immédiatement par le retour de la malle, et dans le cas où vous ne pourriez pas souscrire, soyez assez bon de me renvoyer immédiatement ces livraisons avec le mot *REFUSÉ*, votre adresse et le lieu de votre résidence.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très-humble et obéissant serviteur,

EUSÈBE SENÉCAL,

Montréal, Février 1874.

Imprimeur-Editeur.

## UN MARIAGE POUR L'AUTRE MONDE

---

(Suite.)

### IV.

Sans se préoccuper de la démonstration hostile de quelques mutins contre sa maison, attaques auxquelles la demeure d'un magistrat était souvent exposée dans ces temps d'émeute populaire ; avant de s'informer du motif de l'invasion soudaine des archers dans la cour de son logis, Honoré Fauvel, que nul événement ne pouvait surprendre, que nul péril n'intimidait, reprit tout à coup le calme sévère qui lui était habituel, et, d'une voix grave, mais qui ne trahissait plus rien de l'emportement auquel il s'était livré tout à l'heure, il ordonna à Mauricette de monter chez elle et de s'y enfermer.

Celle ci, tremblant encore de la scène violente qu'elle venait d'avoir avec son père, pâle aussi de l'effroi subit que lui avait causé le bruit des vitres tombant sous le choc des pierres, se retira d'un pas chancelant. Plusieurs fois avant de pouvoir parvenir au terme de l'étage supérieur, la jeune fille s'arrêta, tantôt parce qu'elle sentait fléchir ses jambes, tantôt parce qu'une invincible curiosité la forçait à demeurer en chemin et à se tenir le corps à demi penché sur la rampe pour essayer de deviner ce qui se passait au bas de l'escalier. Mais bientôt, le pas du chef de l'escouade ayant retenti sur les marches, Mauricette, intimidée d'ailleurs par la présence de son père qui se montra sur le palier, venant au devant de cet homme, craignit d'être aperçue dans son attitude de curieuse.

Comme elle n'avait point à compter, la pauvre enfant, sur l'indulgence paternelle, elle s'éloigna de la rampe, et continua à monter le plus directement possible.

Un instant après, elle était dans sa chambre.

Mauricette, cependant, ne devait être obéissante qu'à demi. Son inquiétude était si grande qu'au lieu de tenir sa porte close, comme son père le lui avait recommandé, elle ne put résister au désir de la laisser entr'ouverte. Debout derrière cette porte, et l'oreille attentive, elle entendait au loin les clameurs de la foule qui continuait à vociférer dans la rue ; plus près d'elle, c'était le choc des armes qui heurtaient le pavé de la cour ; enfin, plus près encore, elle saisissait quelques-unes des paroles qu'échangeaient entr'elles deux personnes qui s'entretenaient à voix basse.

D'une part, le chef des archers laissait entendre ces mots :

—Coupable arrêté...Lutte avec le peuple...Nécessité de battre en retraite devant la rébellion, et de chercher un refuge.

Quant à M. Fauvel, après avoir parlé de telle sorte qu'il ne pouvait être entendu de sa fille, il termina ainsi à haute voix :

—Je réponds du prisonnier. A l'appel de demain il y aura un coupable de plus sur le banc des rebelles.

Cela dit, le magistrat donne un ordre au sergent, puis il rentra chez lui.

Désespérant d'en apprendre davantage, Mauricette ferma doucement sa porte et vint se poster près de sa croisée dont elle écarta le double rideau de mousseline, se tenant prête à le refermer dès qu'elle se croirait observée.

De là, son regard s'étendait sur une partie de la cour où le prisonnier était gardé par les soldats. Bien désireuse se sentait Mauricette de connaître l'homme que le peuple ameuté avait voulu défendre contre la force armée ; mais l'obscurité du soir ajouté à la distance, ne lui permettait que de le distinguer vaguement au milieu de ces gens portant le fusil et vêtus de l'uniforme.

La nuit était tout à fait venue. La fille d'Honoré Fauvel vit Charlotte apporter une lanterne dans la cour, puis à deux fois des brassées de bois sec auxquelles les archers mirent le feu, ensuite ils firent un faisceau de leurs armes et s'assirent autour du foyer comme s'ils se disposaient à faire une longue faction.

Malgré la lueur que projetait la joyeuse flambée, Mauricette eut beau s'ingénier à diriger mieux son regard, à rendre sa vue plus perçante, il lui fut impossible de voir le visage du prisonnier. Ce fut avec un douloureux serrement de cœur qu'elle remarqua que le malheureux avait les mains liées et qu'une corde entravait ses jambes. La pensée, ainsi que les yeux de la jeune fille, s'arrê-

taient sur lui avec une douce pitié et sans qu'elle éprouvât ce frisson de terreur qu'elle eût inévitablement ressenti à l'aspect d'un autre coupable : celui-ci n'était qu'un rebelle. Et depuis que le secret message d'Agathe de Rosemadec lui avait révélé combien on peut mériter la tendresse d'une sœur et quel noble cœur on peut avoir tout en se jetant dans la rébellion, sa raison se refusait à voir des criminels dans ceux qu'en ce moment la justice poursuivait avec tant de rigueur.

Mais alors que, toujours fixée à la même place, elle s'apitoyait sur le sort du prisonnier, ce dernier prenant philosophiquement sa mauvaise fortune, se mit à chanter ce couplet :

Le Seigneur fit un beau don  
 A la mignarde !  
 Ce n'était pas un Celadon,  
 Mais un bon frère, un franc Breton.  
 Ivon le garde,  
 " Par notre saint jour du pardon,  
 " Va, sœur, si quelqu'un est en garde  
 " Ici-bas contre l'abandon,  
 " C'est bien toi,—lui disait Ivon.—  
 " Mon cœur te suit, Dieu te regarde."

Au dehors, un tonnerre d'applaudissements, accompagné de hourras frénétiques, prouva au chanteur que la foule ameutée pour le ravir aux archers, lui faisait un auditoire aussi nombreux que fidèle, et ne se lassait pas d'attendre qu'il sortit. Sans doute on voulait renouveler la tentative de sa délivrance.

Si puissant que fut ce bruit, il n'arriva pas jusqu'à Mauricette, ou pour mieux dire, elle ne l'entendit point. Dès les premiers mots de la chanson du prisonnier, la pensionnaire du couvent des Bénédictines avait laissé retomber le rideau pour porter la main à son cœur.

Ce n'était pas cependant que la fille du juge eût été frappée par le son d'une voix connue, mais l'air que chantait cet homme, mais ces paroles elle les connaissait bien : Agathe de Rosemadec les répétait si souvent ! et l'auteur de la chanson, c'était le frère de son amie : Ives de Rosemadec, le rebelle. Est-ce donc celui-là même pour qui tout à l'heure, elle implorait son père, qu'elle avait en ce moment sous les yeux ? Cette chanson, qui semblait le lui désigner, ne pouvait-elle pas se trouver dans une autre bouche que celle du chevalier de Rosemadec ? C'est ce que pensa Mauricette, néanmoins elle ne put s'empêcher de mêler le nom du frère de sa compagne bien-aimée à la fervente prière qu'elle fit, les deux mains jointes, en faveur de l'inconnu qui savait la chanson d'Agathe.

Dans l'espoir de mieux l'entendre, s'il chantait encore, Mauricette ouvrit sans bruit sa fenêtre et se pencha vers la cour.

En ce moment, deux soldats, précédés du sergent qui portait la lanterne, se dirigeaient avec le prisonnier du côté de l'escalier de service de la maison. Charlotte, un autre falot à la main, les attendait sur la première marche. Un instant après, tous ces personnages avaient disparu.

La jeune fille devina qu'on voulait mettre mieux que l'épaisseur d'une porte cochère entre le chanteur et la multitude, toujours stationnaire, qui bourdonnait à l'extérieur comme un essaim d'abeilles impatient d'entrer dans la ruche. Mauricette, que protégeait l'opacité des ténèbres, resta à la fenêtre. Elle vit redescendre de l'escalier de service Charlotte, puis le sergent et les deux soldats. Les archers allèrent rejoindre leurs camarades autour du foyer ; quant à la vieille servante, elle monta chez son maître où elle ne resta qu'un moment.

Comme elle sortait de l'appartement de M. Fauvel, Mauricette avait déjà fermé sa fenêtre et se trouvait sur le palier.

—Charlotte, dit-elle d'une voix étouffée, craignant d'être entendue de tout autre que de celle à qui elle s'adressait ; ma bonne Charlotte, montez, je vous prie.

—Bon, faudrait avoir le temps, et je ne l'ai pas.

—Un mot, je ne vous demande qu'un mot.

—Impossible, mam'selle.

—Mais je suis sans lumière, ma bougie vient de s'éteindre.

La vérité est que Mauricette ne l'avait pas allumée.

Sans répondre, Charlotte gravit lentement les marches de l'escalier.

Sa jeune maîtresse supposait que l'incident de la soirée était assez grave et surtout assez étrange pour délier enfin la langue à la bonne femme, et sur cette supposition, elle fondait l'espoir d'un éclaircissement touchant le prisonnier.

Or, pendant que Charlotte ouvrait son falot et allumait à sa lumière la bougie de Mauricette, la fille du juge lui dit :

—Quel événement, ma pauvre Charlotte ! Eh bien ! ce qui se passe ici, n'en es-tu pas toute bouleversée.

—Moi ? dame !

—J'ai cru qu'on allait assiéger la maison.

—Là ! voyez-vous !

—Et ce pauvre jeune homme dont vous ne me parlez pas, on l'a donc enfermé ?

—Qui ça ?

—Eh bien, ce jeune homme, monsieur de Rosemadec, dit impatiemment Mauricette.

Elle avait jeté ce nom, pensant que Charlotte pouvait en avoir entendu donner un autre au rebelle, et qu'alors elle s'empresserait de la dissuader.

—Faut croire que son compte est bon, répliqua la servante.

—Son compte ! De qui parlez-vous, Charlotte ?

—De celui que vous dites.

—Du chevalier de Rosemadec ?

—Dame ! oui.

—On l'a donc nommé devant vous ?

—Faut croire.

—Mon père peut-être ?

—Pourquoi pas ? vous le nommez bien, vous.

—Ainsi, c'est lui ; vous en êtes bien sûre, Charlotte ? s'écria Mauricette.

—Puisque vous le saviez.

—Mais non, je le supposais ; voilà tout.

La vieille servante fut prise d'un tremblement fiévreux.

—Ah ! Dieu ! Ah Dieu ! murmura-t-elle ; et mon maître qui m'avait défendu... Ah Dieu ! ah Dieu !

Ses jambes cédèrent ; elle fut forcée de s'asseoir.

La matière s'était animée : l'impassible Charlotte avait une émotion. Mauricette, qui savait combien il lui serait difficile en tout autre moment de trouver où frapper sur cette masse inerte pour la rendre sonore, Mauricette, qu'un intérêt si puissant portait à faire parler la servante, profita du rare et précieux instant où l'âme, mise en jeu par le ressort de la peur, avait acquis un peu de la vertu communicative. La pressant, l'étourdissant, aidant à ses paroles, au besoin y suppléant, voici les lumières qu'elle tira de la bonne qui, l'esprit en désarroi, ne s'entendait pas parler.

Rosemadec, de qui on suivait les traces depuis le matin, avait été pris au moment où il allait sortir de la ville. La populace, qui nourrissait le plus mauvais vouloir à l'endroit de messieurs les archers, s'était mise en tête de leur arracher le prisonnier. Un homme avait été blessé dans la bagarre. On disait son nom ; mais qu'importait à Mauricette que cet homme se nommât Laurent le Palet ? elle ne pouvait comprendre ce qu'il y avait de providentiel dans cette rencontre. Le sang qui coulait avait donné à la fureur du peuple une énergie nouvelle. De l'endroit où s'était passé cet événement à la prison de la ville, il y avait loin. Les archers se voyaient poursuivis, enveloppés ; mais la maison de maître Fauvel se trouvait sur leur chemin. Ils savaient que la demeure du redoutable

magistrat leur serait un bon refuge, et que si l'audace des mutins pouvait aller jusqu'à jeter des pierres contre ses vitres, une respectueuse terreur les empêcherait de briser la porte et d'en franchir le seuil. Or, le rebelle, ainsi mis en sûreté, devait demeurer dans la maison, sous la responsabilité d'Honoré Fauvel, jusqu'à ce que la multitude, fatiguée d'attendre, eût laissé le passage libre. Pour plus de certitude, on avait résolu de ne tenter de le conduire à la geôle que vers les deux ou trois heures du matin ; et comme le bruit de sa voix pouvait être une sorte d'encouragement pour la populace qui encombrait la rue, on avait jugé prudent de l'enfermer dans une chambre où l'air ne pénétrait que par une étroite ouverture pratiquée vers le plafond. Cette chambre donnait sur un corridor noir, qui régnait autour de la maison. A part le corridor où l'on ne pouvait s'aventurer sans le bien connaître, la chambre du prisonnier n'avait d'autre issue que la porte ouvrant sur l'escalier. Une sentinelle faisait bonne garde au bas de cette escalier, et, quant à la clé de la porte, Charlotte l'avait remise entre les mains de M. Fauvel.

La vieille servante, sans se rendre compte de ce qu'elle venait de dire, car la frayeur que lui inspirait son maître, l'avait presque rendue folle, se leva au bruit de l'horloge qui sonnait dix heures du soir. Elle essaya ses jambes, et voyant qu'elles ne tremblaient pas trop, elle prit congé de Mauricette, en la suppliant de se rappeler qu'elle, Charlotte, n'avait pas été la première à nommer le chevalier de Rosemadec.

Ainsi, la fille d'Honoré Fauvel n'en pouvait plus douter : c'était le frère d'Agathe, c'était ce malheureux jeune homme pour lequel son amie du couvent la chargeait d'intercéder auprès de son père, qu'elle avait vu entre les mains des archers et qu'on devait amener le lendemain devant les juges décidés d'avance à le condamner.

Sans la scène qu'elle avait subie quelques heures auparavant, à propos de la lettre d'Agathe, Mauricette aurait compris qu'impuisante à mieux faire, son rôle, dans ce triste événement, devait se borner à déplorer un malheur contre lequel toutes les forces de sa bonne volonté étaient sans action. Mais la rigueur du père avait donné au cœur de la fille une énergie qu'elle-même ne se soupçonnait pas. Ne s'avouant pas que l'injustice eût éveillé en elle le désir de la révolte, Mauricette, sans se dire : " Je vais lutter ! " se trouva prête pour sa lutte. Comme si elle avait eu devant elle sa compagne d'enfance, la suppliant de nouveau, la timide pensionnaire, élevant à la hauteur d'un fait accompli ce qui n'était encore que le plus ardent de ses vœux, s'écria :

— Crois-moi, Agathe, ton frère est sauvé !



Elle s'assit sur le bord de son lit, se prit la tête à deux mains, et invoquant la puissance de son active imagination, elle se mit à réfléchir aux moyens de conduire à bien la délivrance qu'il était plus facile de promettre que d'exécuter.

L'esprit va vite dans le silence de la nuit, quand l'agitation fébrile l'empêche de tenir compte des obstacles et que le cœur le guide.

Mauricette n'avait pas passé plus de dix minutes en méditation que son plan était conçu. Plan si hardi qu'il fallait avec toute la chaleur de son âme, avoir toute l'audacieuse inexpérience de son âge pour oser en tenter la fortune. Si on demande comment, à défaut de la crainte du courroux paternel, il se pouvait faire que sa pudique pensée ne s'effrayât pas d'une action qui allait la mettre en rapport avec un jeune homme inconnu, nous dirons que ce jeune homme l'occupait à peine. En protégeant Rosemadec, ce n'est pas à lui que songeait Mauricette ; elle ne voulait que consoler Agathe qui avait eu foi en son amié.

Mais le moment d'agir n'était pas venu encore. La jeune fille comprit que le temps laissé à la réflexion pourrait être fatal à son dessein, et durant les deux heures qu'elle crut devoir attendre, elle s'efforça d'oublier son père, dont involontairement le souvenir lui revenait sans cesse. Pour mieux combattre une image qui l'obsédait, c'est à Dionis qu'elle pensa.

Nul expédient ne valait mieux pour la maintenir dans sa courageuse résolution, que de se représenter son frère dans la situation critique où se trouvait le chevalier. Faisant siennes les angoisses de la sœur du rebelle, la noble enfant ne douta point qu'Agathe, mise à sa place, ne se dévouât pour Dionis comme elle-même allait se sacrifier peut-être pour Rosemadec.

L'heure qu'elle-même avait fixé ayant sonné, Mauricette fit de nouveau une courte prière ; puis elle s'avança vers la fenêtre de sa chambre et jeta un coup-d'œil dans la cour. Un des soldats était toujours en sentinelle au pied de l'escalier de service ; les autres archers se tenaient assis sur le pavé entre le feu du foyer qui achevait de s'éteindre, et leurs armes rangées en faisceaux. Une faible lueur réfléchie sur le mur qui lui faisait face et précisément en regard d'une croisée de l'étage inférieur, lui apprit que la veilleuse de nuit éclairait seule l'appartement de son père ; donc M. Fauvel ne travaillait plus ; sans doute il dormait.

Mauricette se dit :—Allons il est temps.

Le bruit de ses pas lui pouvait être fatal ; elle sortit pieds nus de sa chambre. C'était trop déjà que d'avoir eu à ouvrir sa porte ; elle ne la referma pas derrière elle. La lampe n'éclairait plus

l'escalier ; mais ce n'était pas l'obscurité que redoutait le plus la timénaire jeune fille. Elle glissa comme une ombre jusqu'au bas de l'étage.

Là devaient commencer les périls de son incroyable entreprise.

Une porte était devant elle : la porte du logement de M. Fauvel. Il fallait ouvrir cette porte, il fallait pénétrer jusqu'au fond de cet appartement. Mauricette recommanda son âme à Dieu ; quelques secondes après elle était dans le cabinet de son père ; mais elle n'y était pas seule !

Ce qu'elle venait chercher là, c'était une clef : celle que Charlotte rapporta à son maître, lorsque le prisonnier eût été conduit dans la chambre qui ouvrait sur le corridor noir.

Mauricette se sentit prête à défaillir, et elle eut grand'peine à étouffer un cri de terreur lorsqu'en ouvrant la porte du cabinet de M. Fauvel elle aperçut le terrible juge assis dans son fauteuil. La force manqua à la pauvre enfant pour avancer ou retourner en arrière, elle ne put que tomber à genoux et tendre les mains. Ce fut du cœur seulement qu'elle cria : " Pardon ! " car la terreur avait comme verrouillé ses lèvres.

Elle se tenait le front baissé attendant la mort ; cependant rien ne s'était ému autour d'elle ; nul mouvement ne témoignait qu'il y eut là, près de lancer l'anathème, un père irrité devant sa fille coupable.

—Etonnée de ce silence, Mauricette prêta l'oreille et crut entendre le bruit d'une respiration calme et mesurée. Elle leva lentement les yeux et vit que M. Fauvel reposait. Aussitôt le sang lui reflua avec tant de force vers le cerveau qu'elle en fut éblouie. L'espérance lui revint, puis le courage, et avec lui la force : elle se releva.

Pourtant si le coup dont elle avait pu se croire frappée n'était pas tombé sur elle, il la menaçait toujours. Elle voyait bien là sur la table, près de laquelle dormait le magistrat, cette clef qu'elle était venue chercher ; mais pour s'en saisir il fallait faire quelques pas encore, et c'est presque sous la main de son père qu'elle devait venir la prendre.

Elle avança et étendit le bras ; elle assura son regard, elle empêcha sa main de trembler, son souffle de bruir ; pour ainsi dire, son cœur de battre, et la clef fut prise. Le bonheur qui avait protégé son entrée l'accompagna au départ.

Le pas périlleux était franchi, désormais la délivrance du prisonnier ne pouvait plus présenter d'obstacle sérieux.

Mauricette suivit le corridor dont les détours lui étaient bien connus. Elle trouva à tâtons la porte de cette chambre qu'elle

connaissait bien aussi. La clef tourna sans trop crier dans la serrure.

—Où êtes-vous ? demanda-t-elle au chevalier.

—Au milieu d'un bon rêve, dit celui-ci se réveillant ; je vous demande la permission de le continuer, ajouta-t-il, sans s'informer qu'elle était la personne à qui il répondait.

—Levez-vous et suivez-moi, reprit Mauricette à voix basse.

—A quoi bon ?

—Au nom de votre sœur, suivez-moi !

—Diable ! c'est différent ; mais pour vous suivre, il faudrait vous voir, observa Rosemadec se frottant les yeux, ce qui ne pouvait les rendre plus clairvoyans.

—Prenez ma main, poursuivit Mauricette ; mais ne me parlez plus, ne cherchez pas à savoir qui je suis, ne pensez qu'à votre sœur et que Dieu vous conduise quand vous serez hors d'ici.

Rosemadec avait reconnu la voix d'une femme ; c'était une main de femme qui s'offrait pour le délivrer ; il se laissa guider avec autant d'empressement que de reconnaissance, mais non sans maudire les ténèbres qui lui défendaient d'envisager sa libératrice.

La fille du juge et le prisonnier gagnèrent ainsi la porte d'un vaste jardin qui allait aboutir à un mur donnant sur une ruelle. Mauricette choisit l'allée la plus obscure, afin d'échapper aux regards du chevalier qui cherchait à profiter, pour la voir, de la moindre lueur tremblant au ciel.

Leur course était silencieuse autant que discrète ; car la protectrice de Rosemadec lui dit encore une fois avant de pénétrer dans le jardin :

—Au nom d'Agathe, monsieur, ne parlez plus !

Arrivés tous deux à l'extrémité du jardin, Mauricette désigna un espalier sur lequel le chevalier monta, et bientôt il fut au faite du mur.

Avant de disparaître, il laissa tomber ces mots vers la jeune fille :

—Au nom d'Agathe, Ives de Rosemadec vous consacre la vie qu'il vous doit.

Elle écouta, anxieuse, jusqu'à ce qu'elle eût la certitude qu'il était parvenu dans la ruelle extérieure ; elle ne respira librement que lorsqu'elle entendit le bruit de ses pas s'éteindre avec la distance.

Le lendemain, à l'endroit d'un petit bourg situé à deux lieues de Nantes, partait à l'adresse de Dionis Fauvel, à Paris, une lettre qui disait :

“ Mon frère, je suis coupable ; mais il faut que ma faute soit bien digne de pardon, puisque je ne m'en repens pas. Cette faute

est grave pourtant, si grave qu'elle me contraint de fuir la maison de notre père ; je ne trouverais pas indulgence devant lui.

“ Je ne sais à quelle extrémité l'effroi qu'il m'inspire aurait pu me pousser, si ma pensée ne s'était tournée vers toi ; toi, le seul refuge qui me reste après Dieu ?

“ Je viens donc te trouver, frère. Tu me recevras, tu seras mon consolateur, mon juge même, si tu le veux ; oui, mon juge ; et je ne crains pas de le dire, tu m'adsoudras.

“ Que le décousu de ma lettre ne jette pas dans ton esprit des idées trop pénibles ; sache bien que ce que j'ai fait n'alarme pas ma conscience, et qu'au prix des mêmes terreurs, je le ferais encore ; mais, je le sens bien, alors comme aujourd'hui le courage me manquerait aussi pour m'offrir aux yeux d'un père ; alors je te dirais comme je te le dis ici : Frère, ouvres-moi tes bras, je n'ai plus d'autre asile.

“ La voiture de Paris passe ce soir par ce village ; chaque minute, ce soir, me rapprochera de toi. Que je te trouve à l'arrivée, et je n'aurai plus rien à craindre, et je ne pleurerai plus que de joie.

“ MAURICETTE FAUVEL.”

## V.

La bonne ville de Paris était à cette époque, si druement exploitée par les vagabonds et les mendiants valides ou non, sorte de gens importuns le jour et dangereux la nuit, que forcé fut le roi, dans la personne du régent, de renouveler contre ces incorrigibles rodeurs, les sévères dispositions prises à leur endroit sous les précédents règnes. Nous n'entendons pas dire qu'il s'agissait encore de les signer au front d'un fer chaud comme l'avait jadis ordonné le bon roi Jean, ou de leur faire subir le supplice de la hart ainsi que l'enjoignait le roi François Ier à tous les baillifs, sénéchaux et prévôts, sous peine contre ces derniers, d'amende arbitraire et suspension de leurs états.

En 1720, le pouvoir tenait, même aux coupables, un langage plus doux. Aussi, ne parlait-on que de la prison, du fouet et du bannissement ou du travail aux galères. Un certain article de la nouvelle ordonnance menaçait bien en outre les mendiants d'une marque au bras droit—toujours avec le fer rouge—mais seulement pour le cas de récidive ; encore l'ordonnance prend-elle grand soin de dire que cette marque n'est point infamante.

Mais pour refréner ce grand vagabondage et protéger la population paisible et sédentaire contre les attaques d'une armée insou-

mise et flottante, il fallait un déploiement de forces plus considérable que celui dont pouvait disposer le sieur d'Argenson, alors lieutenant-général de police de la ville, prévôté et vicomté de Paris. Le conseil royal lui vint en aide, et l'illustre magistrat créa, avec l'agrément du prince, quatre nouvelles compagnies d'archers qui menèrent, dit on, chaudement la besogne. Si chaudement même qu'en quelques jours ces vastes entrepôts de toutes les misères et de tous les crimes, nommés la Salpêtrière et Bicêtre, se trouvèrent trop étroits pour loger le surcroît de pensionnaires mis à la charge de l'Hôpital-Général par le zèle des rondes de nuit.

Certes il leur en fallait du zèle et surtout du courage à messieurs les archers, pour conduire à bonne fin leurs aventureuses entreprises. D'abord, comme on se l'imagine bien, les vagabonds et les coureuses qui trouvaient leur métier doux et profitable, mettaient peu de bonne volonté à se laisser prendre. Parfois il fallait jouer du sabre, guerroyer sérieusement et faire, d'un gaillard bien dispos, un invalide avant de pouvoir le saisir. L'escouade avait souvent à faire à si forte partie, que la somme des coups donnés n'étant pas en proportion de celle des coups reçus, il lui fallait honteusement battre en retraite.

Sans doute que si les archers n'avaient jamais eu à lutter que contre les misérables proscrits par l'ordonnance, force serait, comme on dit toujours, restée à la loi ; mais, au moment d'une capture, il arriva plus d'une fois que les ouvriers sortirent de leurs maisons, les marchands de leurs boutiques, et que d'honnêtes passants s'attroupèrent pour distribuer aux archers des horions d'importance, et les obliger à lâcher leur prise.

Ce n'était pas, cependant, que les artisans, les boutiquiers et les bourgeois eussent beaucoup de sympathie pour les mendiants et qu'ils n'éprouvassent nulle terreur à l'égard des vagabonds. Loin de défendre ceux-ci, ils auraient volontiers prêté main-forte à l'escouade, s'ils avaient été bien certains que c'était à quelqu'un de ces êtres dangereux qu'en voulaient les archers. Ceci justement faisait toujours l'objet d'un doute pour le peuple de Paris. On avait appris que, sous prétexte de réprimer la mendicité et le vagabondage, les nouveaux satellites de M. d'Argenson ne se faisaient pas scrupule d'arrêter d'innocents provinciaux, des fils de famille, voire même de riches bourgeois, afin d'en obtenir rançon en les effrayant de la perspective d'une nuit passée sous les verroux.

Ces dires, qui commencèrent à circuler de toutes parts deux jours seulement après la formation de la nouvelle garde de police, n'étaient nullement calomnieux. Une autre ordonnance royale, qui

parut peu de temps après pour calmer l'irritation populaire et condamner ces abus, en atteste la réalité.

Comme ce serait folie de renoncer à un grand bien parce qu'il s'y glisse un peu de mal, le pouvoir se contenta de menacer les archers, mais sans les dissoudre, ni même les gêner trop dans l'exercice de leurs fonctions; et ceux-ci, tout en continuant à faire raffle de vauriens, se permirent encore, par-ci, par-là, quelques erreurs volontaires, comme supplément de solde.

Quoi qu'il en soit, si la ville capitale du royaume ne se trouva pas complètement assainie par suite de ces mesures rigoureuses, du moins dut-on la croire assez copieusement purgée de vagabonds, en voyant de quelle lèpre animée les compagnies avaient doté en si peu de jours l'Hôpital-Général.

C'est à la maison de refuge qui portait particulièrement ce nom, et dont la vaste étendue lui avait mérité d'être choisie pour le chef-lieu de la charité publique, que le fil de ce récit nous conduit maintenant. Tout à l'heure on verra comment de la maison d'un juge de Nantes il a pu aboutir en pareil lieu.

L'Hôpital-Général, vulgairement dit la Salpêtrière, renfermait dans ses murs un quartier nommé le commun, cloaque où la police versait journellement ce qu'elle ramassait de créatures du sexe féminin, dans les rues de Paris.

Elles étaient jetées pêle-mêle, sans respect pour la pauvreté vraie, sans considération pour l'âge; on confondait le malheur avec la dépravation, la décrépitude qui s'éteignait dans son avilissement avec l'enfance qui ne savait pas même le nom des vices dont on la supposait coupable.

C'était pour les chefs de l'endroit et pour leurs agents une rude tâche que celle de maintenir une sorte de discipline parmi cette turbulente population. Il est à supposer qu'ils seraient venus moins souvent à bout de la rébellion, si l'ordonnance royale de 1656 ne les eût armés d'un pouvoir illimité à l'égard de leurs pensionnaires.

L'ordonnance dit textuellement: " Art. 12. Nous donnons et attribuons aux directeurs nommés et commis pour le dit Hôpital-Général tout pouvoir et autorité de juridiction, police, correction et châtement.

" Art. 13. Auront pour cet effet, les directeurs, poteaux et carcans, prisons et basses fosses dans le dit hôpital, comme ils aviseront, sans que l'appel puisse être reçu des ordonnances qui seront par eux rendues pour le dedans du dit hôpital; elles seront exécutées selon leur forme et teneur."

Grâce au droit de châtier dont à l'occasion les subalternes ne se

faisaient pas faute, la paix était tant bien que mal établie dans ces longs dortoirs où quatre cents femmes couchaient par nombre de huit dans chacun des cinquante lits, tandis que quatre cents autres misérables attendaient sur le carreau de la salle que les premières eussent passé la moitié de la nuit sous la couverture pour les en déloger, et prendre leur place jusqu'à l'heure du lever général.

Pendant ces tristes heures où les expectantes se tenaient assises au bas du lit promis à leur besoin de repos, on se racontait tout bas, à l'oreille, bien des histoires horribles.

Une nuit donc que dans le grand dortoir on se racontait de ces choses qui font pleurer les anges, voilà qu'une toute jeune malheureuse, amenée à la Salpêtrière avec la fournée de la veille, disait à une vieille mendiante dont le regard était doux et le sourire bienveillant :

—C'est par erreur, je vous le jure, ma bonne dame, que je suis ici.

—Eh ! vraiment, ma petite, ça se pourrait bien tout de même ; il y en a tant parmi nous qui le disent, que ça doit être vrai pour quelques-unes.

—Pour moi, c'est vrai comme vous croyez en Dieu.

La vieille hocha la tête ; mais ce mouvement ne fut pas remarqué par la jeune fille qui continua :

—J'étais venue à Paris afin de trouver mon frère.

—Fort bien, mon enfant, j'entends ; vous dites votre frère, comme un autre dirait : Mon oncle, ou mon cousin ; mais frère, ça vaut mieux, c'est plus respectable.

—Madame, reprit la jeune fille, il faut que le Seigneur m'ait bien abandonnée, puisque vous, la seule personne digne de confiance et de vénération que j'aie trouvée ici, vous doutiez de mes paroles.

De nouveau la vieille fit un mouvement de tête et une singulière grimace qui furent inaperçus pour son interlocutrice, attendu le peu de clarté que projetait la lampe fumeuse suspendue à l'une des extrémités du dortoir.

—Eh bien ! répliqua la mendiante, va pour monsieur votre frère ; et voyons, petite, comment ce garçon-là a pu vous laisser coffrer.

—Je ne vous dirai pas, poursuivit la jeune fille, quel grave motif m'a forcée de quitter la maison paternelle ; il est honorable, ce motif, madame, et nul, excepté le père que j'ai offensé, ne me blâmerait de l'action qui m'a fait chercher un abri hors de chez nous. Croyez-vous à ce que je vous dis, s'interrompit-elle, dites, le croyez-vous ? car si vous en doutez aussi, autant vaut que je me taise.

—Parlez, petite, mais parlez moins haut. Le règlement défend

les conversations à l'heure qu'il est. Si l'infirmière qui veille là-bas pouvait supposer que nous troublons le som meil des autres il en nuirait à nos épaules, sans compter qu'on nous mettrait à l'attache dans la cour pour le reste de la nuit, et le carcan, c'est dur, surtout quand la nuit est froide.

En achevant de parler, elle eut un frisson qui glaça de terreur sa compagne. Cette dernière reprit plus bas encore :

—J'étais donc partie dans la diligence qui fait le voyage de Nantes à Paris. A mon arrivée, je comptais trouver mon frère, m'attendant au milieu de tant d'autres qui étaient venus au devant de mes compagnons de voyage. Je le cherchai dans la foule des curieux qui entouraient la voiture, et, bien que je n'eusse pas revu mon frère depuis dix ans, je l'aurais facilement reconnu s'il avait été là, car tous les jours je contemplais avec bonheur un portrait de lui, fort ressemblant, qu'il a envoyé de Paris, il y a un an, à mon père. Chacun des voyageurs fut reçu par un parent, par un ami ; tous partirent joyeux ; je restai seule dans la cour de la diligence, m'effrayant déjà de mon isolement dans cette grande ville, où je venais pour la première fois. Cependant, je ne perdis pas encore tout espoir ; je m'expliquai l'absence de mon frère en supposant qu'un accident arrivé à la poste l'avait empêché de recevoir assez tôt ma lettre pour venir au-devant de moi. Je savais le nom de la rue ; je me fis indiquer le chemin qu'il fallait prendre pour y arriver, et je me mis courageusement en route. Quelle ne devait pas être mon espérance, madame ! mon frère, c'est mon seul ami ; sa tendresse pour moi s'est tant de fois manifestée qu'elle ne pouvait me faire défaut dans ce moment critique ; en me rapprochant de lui, je hâtais ma réconciliation avec mon père, car, à la prière de son fils, il me pardonnerait tout. Quel plus sûr et plus respectable asile pouvais-je chercher que la maison de ce bon jeune homme, dont la conduite avait été jusque-là si exemplaire et les mœurs si pures ?

“ A mesure que j'approchais de sa demeure mon unique refuge, le nuage qui s'était un moment posé sur mon cœur se dissipait de nouveau, et la confiance que j'avais éprouvée en entrant à Paris jetait comme de joyeux rayons dans toutes mes pensées. Enfin, je lus le nom de la rue ; puis le numéro de la maison où il habitait. J'étais folle à force de bonheur. Tout mon corps tremblait, mes jambes me soutenaient à peine. Je m'appuyai un moment à l'angle de la porte, afin de maîtriser un peu mon émotion ; car je ne voulais pas que la voix me manquât en paraissant devant mon frère ; il m'aime tant ! j'aurais craint de l'effrayer.

“ Une femme, la portière, qui balayait en ce moment la cour,



s'avança jusque sur le seuil de la maison, et remarquant l'étrange physionomie que j'avais sans doute, elle me demanda ce que je faisais là et si je ne me sentais pas de mal.

—Non, lui dis-je, je reprends haleine, et puis je vais entrer.

—Dans la maison ?... Et chez qui allez-vous ?

—N'est-ce pas ici que demeure mon frère ?

—Votre frère ? répéta-t-elle ; qui êtes-vous ? que demandez-vous comment se nomme-t-il ce frère ?

Je répondis fièrement :

—Dionis Fauvel. C'est toujours avec orgueil que j'ai prononcé ce nom.

—Ah ! vous êtes la sœur de M. Dionis Fauvel ; eh bien ! ma petite, entrez un peu dans ma loge, nous allons causer de votre bon sujet de frère.

“ Etourdie de ses paroles, inquiète du sens qu'il fallait y attacher, je suivis cette femme, et je connus bientôt tout mon malheur. Depuis quinze jours, mon frère avait furtivement quitté cette maison laissant des dettes dans le voisinage. Entraîné dans je ne sais quel tourbillon du monde, sa conduite était loin de ressembler à celle que nous lui supposions. J'entendis cette femme l'accuser de mille choses que je ne pouvais comprendre. Dans un premier mouvement d'indignation, comme je crus qu'elle mentait, j'eus la hardiesse de le lui dire. Aussitôt, pour me prouver que mon frère avait bien disparu comme elle le disait, elle me montra plusieurs lettres à son nom, qui étaient restées chez elle depuis le départ de Dionis, et parmi ces lettres, je reconnus bientôt celle que j'avais écrite pour annoncer mon arrivée. Les injures que la cruelle femme mêlait au souvenir de mon frère, les noms odieux qu'elle lui donnait à cause de ces dettes oubliées, me causèrent une telle émotion, que, sans réfléchir à la situation critique dans laquelle me laissait l'ignorance de sa demeure, je vidai ma bourse sur une table et je dis :

—Prenez, madame, prenez cet acompte et distribuez-le comme vous l'entendrez ; plus tard, le reste sera payé ; mais ne dites plus que Dionis Fauvel est un malhonnête homme.

“ Je partis, mais sans savoir quelle direction prendre, quel but il m'était le plus utile d'atteindre. Qu'allais-je faire ? Qu'allais-je devenir ? Retourner chez mon père après avoir ainsi disparu de sa maison, c'était m'exposer à plus de colère de sa part que lorsque j'avais fui devant son courroux. Et puis n'était-ce pas aussi lui donner un coup funeste que de lui apprendre pourquoi, venue à Paris, je n'avais pas trouvé ce fils qui était son unique amour et tout son orgueil. Non, après avoir tant offensé mon père, je n'a-

vais pas le droit de lui enlever la seule douce illusion qu'il eût en ce monde. Cependant il fallait bien que je trouvasse un asile. J'en savais un encore, mais il était si loin que je ne pouvais penser à sa distance sans frémir. Cet abri que me montraient mes souvenirs, c'est le couvent où je fus élevée. Je n'eus pas plutôt songé que je résolus de retourner au bureau de la diligence qui m'avait amenée ; mais pour y parvenir, mon embarras était extrême ; je ne savais ni le nom de la voiture ni celui de la rue où elle s'arrêtait à Paris. Cependant, marchant toujours et à force d'informations prises, je parvins à me faire mettre sur la voie.

« Depuis quelques heures que je parcourais la ville, je m'étais si souvent retrouvée au même point, après avoir fait inutilement beaucoup de chemin, que je ne me hasardai plus dans les rues sans avoir grand soin de m'orienter presque à chaque pas. Une fois que je regardais autour de moi avec cette hésitation bien convenable, mes yeux rencontrèrent, assis dans une voiture découverte qui passait sur ma route, un jeune homme richement vêtu, mais que, malgré l'élégance de son costume, je ne pouvais méconnaître.

Bah ! c'était votre frère le bon sujet ? interrompit la vieille.

—Oui, la mémoire de mes yeux, l'émotion de mon cœur, l'instinct que Dieu nous donne, tout me disait : c'est lui. Je l'appelai ; mais l'équipage roulait si vite qu'il ne pouvait m'entendre. Malgré la fatigue et la douleur qui m'avaient brisée, l'espérance me rendit tant de forces qu'il me fut possible de courir après la voiture. En la suivant, j'agitais mon mouchoir, car la rapidité de la course m'eût empêchée de crier. Mais ces signaux, aussi bien que mon premier appel, n'étaient point remarqués par celui auquel ils s'adressaient. Le carosse faisait toujours plus de chemin que moi, si bien que j'avais beau m'épuiser pour l'atteindre, à chaque seconde une distance plus grande encore nous séparait. Un coin de rue que tourna l'équipage me le fit perdre de vue. Néanmoins je ne cessai pas de courir. Il me sembla que le ciel avait voulu récompenser mon courage, car arrivée moi-même à ce tournant de la rue qui avait tout à l'heure englouti mon espoir, j'aperçus le carosse s'arrêtant à la porte d'un hôtel ; j'en vis descendre l'élégant jeune homme qui fit de la main un signe bienveillant au suisse, lequel se rangea respectueusement pour le laisser passer.

Comme je ne craignais plus de ne pouvoir profiter de cette rencontre providentielle, et que tant de chemin fait en quelques minutes m'avait mise hors d'haleine, je m'arrêtai pour donner à ma respiration et aux battemens de mon cœur le temps de se calmer. Quand je me sentis moins émue de la course, je me dirigeai vers

l'hôtel, d'où la voiture qui avait amené mon frère venait de s'éloigner. Chemin faisant, je me disais :

—Si Dionis Fauvel ne demeure pas là, du moins il y est connu.

“ Cette assurance me fit aborder le suisse sans hésitation.

—Je voudrais, lui dis-je, parler au jeune monsieur qui vient d'arriver ici en carrosse.

—C'est facile, me répondit cet homme ; comme il ne fait que d'entrer, il ne sera pas trop fâché qu'on le déränge, surtout pour un minois comme le vôtre.

—Je suis sa sœur, dis-je au suisse dont l'expression du regard me blessait.

“ Ma réponse le fit sourire ; puis il cria à un grand laquais qui se tenait à l'entrée d'un vestibule :

—Dites au chevalier de Gloriette que sa sœur le demande.

“ A ce nom, qui m'était inconnu, le tremblement me reprit, et je me hâtai de répliquer :

—Ce n'est pas le chevalier de Gloriette que je demande, c'est mon frère : Dionis Fauvel.

—Nous ne connaissons pas ça, reprit brusquement le suisse. La personne qui est arrivée il n'y a qu'un moment, dans ce carrosse vert, c'est le chevalier de Gloriette ; j'en suis sûr, puisqu'il loge ici, chez son excellence l'ambassadeur de Venise.

—Bon ! dans une maison de jeu, murmura la vieille en ricanant, je connais ça.

—Ainsi, continua Mauricette, je m'étais trompée : la ressemblance qui m'avait frappée n'était que dans mon imagination peut-être ? J'aurais dû m'en assurer mieux ; mais que dire à ce jeune homme s'il n'était pas mon frère !

“ Il fallut en revenir à ma première résolution et de nouveau me renseigner auprès des passants pour retrouver la demeure de la diligence. Mais la nuit était venue, et avec elle augmentait, pour moi, la difficulté de suivre une direction favorable dans des quartiers obscurs et populeux. A chaque instant je me voyais en butte à des poursuites indiscrettes, à des insultes même. La peur me chassa des rues fréquentées, et je me jetai dans les rues désertes. La peur m'y suivit et me fit un fantôme de toutes les ombres, une menace du silence lui-même. Un moment, ma raison s'égara, je tombai à genoux sur le pavé, et de loin je criai si fort : “ Pardon...” vers mon père, que, de là-bas, il a dû tressaillir.

—Ce fut alors qu'une ronde du soir passa, reprit Mauricette avec une expression de terreur, comme si elle eût été encore au moment de son arrestation. Au bruit des pas que j'entendais au loin, je me relevai, et, pour échapper aux regards des hommes qui venaient

de mon côté, je me réfugiai dans le coin d'une porte, presque sous le banc de pierre qui était scellé au mur. Le soin que j'avais pris de me tenir cachée ne fit qu'ajouter au péril de ma situation. Les archers s'emparèrent de moi, et prétendirent que je ne voulais me dérober à leurs yeux que parce que je me sentais coupable. Ils vociférèrent des blasphèmes, ils m'accablèrent d'injures. J'essayai de leur dire mon nom, de leur faire comprendre pourquoi ils m'avaient trouvée ainsi, et quels étaient les motifs de mon abandon et de mon désespoir ; ils ne voulurent rien entendre, et la nuit même je fus amenée ici avec d'autres créatures, sans doute bien malheureuses aussi, mais qui ont dû mériter, plus que moi, leur malheur.

Ainsi parla Mauricette, et quand elle eut fini, elle s'étonna du silence que gardait sa confidente ; car elle avait choisi celle-là entre toutes les autres, attirée qu'était la pauvre jeune fille par l'heureuse physionomie de cette femme, et par la décence de son langage.

—Mais, lui demanda-t-elle, vous vous taisez, madame, vous n'avez donc pas compris tout ce que mon sort a d'affreux ?

—J'ai compris, répliqua la mendicante, que vous ne faites pas mal les histoires pour votre âge, mon enfant ; mais je préfère celles de la blonde, notre camarade de lit, ce qu'elle dit n'est pas moins invraisemblable, mais c'est plus divertissant ; en voilà assez, j'aime mieux dormir.

L'habitude du mensonge que ces créatures avaient, même entre elles, ne leur permettait pas de croire à la sincérité d'un enfant.

Mauricette, qui s'était vainement flattée de trouver un cœur compatissant au milieu de cette corruption, reçut ce nouveau coup et se condamna au silence avec la résignation d'une âme chaste qui se replie sur elle-même pour éviter un combat impur.

Le lendemain elle se hasarda à parler à une infirmière qui avait le ton un peu moins rude que ses pareilles.

—Je voudrais me confesser, demanda la jeune fille.

L'infirmière, qui n'était pas accoutumée à entendre émettre un pareil vœu par ses administrées, regarda Mauricette d'un œil défiant, et répliqua :

—On connaît vos ruses, mes poulettes ; aussi il a été décidé qu'aucune femme du commun ne serait plus conduite à la chapelle depuis que la baronne a profité d'une tolérance de ce genre-là pour nous brûler la politesse. Si vous avez quelque péché sur la conscience, on avertira l'aumônier de la maison, et il vous confessera dans le chauffoir.

—Oui, reprit Mauricette, qu'il vienne, c'est la vie qu'il me rendra.

Le dessein de la prisonnière était d'avouer au prêtre son cruel embarras et de le prier auprès de M. Fauvel pour qu'il la fit sortir de cet enfer. Nul autre moyen ne restait à la jeune fille pour communiquer avec l'extérieur. Quant à s'adresser aux chefs de la maison, cette ressource aussi bien que toute autre lui était interdite. Les directeurs de l'Hôpital-Général avaient été tant de fois dupes de fausses réclamations et de mensonges qu'il avait été arrêté qu'aucune plainte ne serait reçue, aucune demande d'audience ne serait accordée, en tant qu'il s'agirait des femmes amenées à la Salpêtrière pour fait de mendicité ou de vagabondage. La police, disait-on, connaissait trop bien les créatures qu'elle arrêtait pour que celles-ci eussent rien à réclamer, sinon un surcroît de châtement.

L'aumônier attendu parut enfin ; mais lorsqu'il se montra au seuil du préau, lorsque Mauricette, qui le voyait venir, allait s'élançer vers lui comme vers un sauveur, soudain un hurra frénétique partit de la bouche des huit cents femmes ameutées dans la cour, des cris abominables, des rires ironiques accueillirent le prêtre.

Depuis quelques heures que l'on était informé de la visite de l'aumônier, ce scandale avait été prémédité par les détenues pour faciliter, à la faveur du désordre, l'évasion de quelques-unes d'entr'elles.

Le fouet des gardiens retentit ; deux de ces misérables furent soudain attachées aux poteaux de la cour ; les prisons, les basses fosses s'ouvrirent pour quelques-unes, et le reste de la masse fut refoulé dans les salles. Mais pendant que tout ceci se passait, l'aumônier avait regagné la porte fuyant devant les blasphèmes. Cette porte fut refermée et on publia, par ordre supérieur, qu'à l'avenir les détenues de ce quartier seraient privées des secours de la religion.

Trois jours après, une partie du trop plein de la Salpêtrière allait peupler les prisons, tandis que quelques autres des vagabonder, prises parmi les plus jeunes, partaient pour le Havre, d'où elles devaient être embarquées sur un vaisseau de l'état qui allait faire voile pour la Nouvelle-Orléans.

Parmi les expatriées était Mauricette.

Quand elle fut sur l'une des charrettes de transport, enchaînée avec cinq autres de ces compagnes, ainsi que toutes étaient accouplées, quand elle se vit hors de la Salpêtrière, la fille du juge de Nantes se leva et poussa un grand cri qui attira sur elle les regards

de la foule accourue sur le passage du sinistre convoi. Alors Mauricette lança dans un groupe de curieux une lettre qu'elle, avait eu l'adresse d'écrire en secret et de garder sur elle depuis qu'il lui avait fallu renoncer à se confier à l'aumônier de la maison. Cette lettre était adressée à M. Fauvel, qui allait savoir enfin où réclamer sa fille.

— Par pitié, cria-t-elle à un homme qui venait de ramasser le papier, jetez cette lettre à la poste, c'est pour mon père.

L'homme la regarda ; il parut sous-peser le message comme pour s'assurer que la commission était payée ; mais voyant que le papier ne contenait rien que de l'écriture, il s'approcha de l'étalage d'un cafetier ambulante, froissa la lettre, la présenta à la bouche du fourneau, et quand elle eut pris feu, il s'en servit pour allumer sa pipe.

Nous dirons que ce même jour, à Nantes, la hache du bourreau retranchait de ce monde six gentilshommes rebelles condamnés par la chambre ardente. Au nombre des victimes était le vicomte de Montlouis. Avant de mourir il cria : " Que ceux qui nous survivent se souviennent ! " Ces paroles furent religieusement recueillies par un jeune homme couvert d'une robe de moine qui, placé à l'angle d'un mur, contemplait la sanglante exécution. Il murmura le nom d'Honoré Fauvel.

## VI.

Transportons-nous maintenant au Havre-de Grâce.

Vers l'entrée de la ville, sur le port même et sous le regard de la tour crénelée de François Ier, s'élevait, ainsi qu'un immense champignon, une basse construction de planches, soigneusement fermée à l'extérieur, et qui ne prenait jour que par la toiture.

Cette façon de cirque forain tenait, par l'apparence et par sa destination, de la ménagerie et de la geôle ; car les deux portes, uniques ouvertures par lesquelles le pavillon circulaire communiquait avec le dehors, étaient armées de guichets, de verroux et de serrures convenant aussi bien à fermer un parc d'animaux sauvages qu'à tenir solidement sous clé des hommes dangereux.

Néanmoins, un signe visible trahissait plutôt la prison que la ménagerie : c'était la double guérite en forme de poivrière dont chacune des deux portes était flanquée. Hommage rendu à la supériorité de l'homme sur les autres animaux ; car ceux-ci, d'ordinaire, n'ont pas l'honneur d'être gardés par des soldats.

Les fonctionnaires qui prenaient à loyer, pour deux heures, ces guérites en plein vent, àbris fort salutaires au temps des pluies, du froid et de la neige, les dédaignaient ce jour-là par la raison qu'un radieux soleil d'avril trônait dans l'azur du ciel, sans autres voisins que quelques nuages qui, par intervalle, faisaient écran à sa lumière. Les deux sentinelles, qui portaient l'uniforme des archers de monseigneur le lieutenant général de police, se promenaient gravement, le mousquet sur l'épaule, le sabre en bandoulière, échangeant un mot ou se faisant la gracieuseté d'une prise de tabac quand ils se rencontraient dans le monotone va et vient de la faction.

Plus loin, sur la place, au milieu de la population accourue en foule vers cet endroit, stationnaient, pêle-mêle, quantité de charrettes semblables à celles que nous avons vu sortir de la Salpêtrière. Les chevaux dételés étaient seulement attachés par un licou aux jantes des roues, ainsi que cela se pratique dans les villages aux jours de marché. Les conducteurs bivouaquaient au soleil, les uns nonchalamment endormis sur les brancards de leurs charrettes ; les autres, la pipe à la bouche, et couchés à terre ou sur des bottes de foin dont leurs chevaux s'évertuaient, du pied ou de la bouche, à tirer quelques brins.

Ce spectacle, tout incomplet qu'il fût, alléçait singulièrement la curiosité des badauds, et faute de plus, ils s'en faisaient un régal : car s'il ne leur montrait pas grand chose, il leur laissait beaucoup à deviner. Des groupes avides de renseignements circulaient autour de ces charriots ; ils les examinaient en détail, et jugeant approximativement leur contenance, chacun supputait le nombre des femmes qui avaient du être transportées de Paris au Havre par ces lourds véhicules. C'est durant la nuit que le convoi était arrivé, après un voyage qui n'avait pas duré moins de huit jours, selon les étapes fixées. Les gagne-deniers qui se trouvaient à cette heure sur le port assuraient qu'à la lueur des torches ils avaient remarqué de fort jolies créatures parmi ces misérables filles qu'on allait embarquer. Les bourgeois se contentaient de ces on-dit, ne pouvant en savoir ou en voir davantage ; puis suivait la foule autour de la ruche de bois que gardaient les archers, et quoiqu'on fût maintenu à distance, on pouvait s'imaginer quel tohu-bohu c'était là dedans, tant on entendait bruire de loin le bourdonnement des captifs.

Jusqu'ici nous n'avons parlé que des femmes traquées et prises par la police de Paris ; mais les vagabonds, de même que les coureuses de nuit, par le seul fait du vagabondage, étaient d'avance et sans jugement condamnés à la déportation. On avait fait égale-

ment large capture de ces premiers, si bien que l'espèce de grange construite à la porte du Havre, servait de remise aux vauriens des deux sexes ramassés dans tous les coins du royaume.

Des vendeurs de cidre, habiles à mettre à profit toute occasion de curiosité publique, s'étaient établis, ceux-ci en plein vent, ceux-là sous des tentes, et leurs comptoirs étaient assez fréquentés pour prouver qu'ils n'avaient pas fait une fausse spéculation.

Les archers se promenaient ou s'asseyaient autour des tables avec des bourgeois, des campagnards, des pêcheurs et des matelots. On devisait çà et là à propos du navire et des déportés.

—Grande nouvelle ! disait-on par ici, Sauvegrain, ce fameux bandit qui désolait la Normandie, a été placé ! on va l'embarquer avec les autres.

—Je m'étonne, observait un bourgeois, qu'on n'ait pas plutôt songé à le pendre ; on aurait été plus sûr de lui qu'en l'envoyant au Mississipi. Mais il paraît que le scélérat avait des protections.

—Sa protection, c'était lui-même, repartit un matelot ; il avait promis de se livrer pourvu qu'on lui fit la vie sauve, et comme en le prenant ça désorganisait sa bande, la prévôté de Rouen a trouvé du bénéfice à accepter le marché.

—Il fallait accepter et pendre ensuite, répliqua le bourgeois ; il n'y a pas de probité à avoir avec un bandit pareil.

—Bon ; mais il en faut envers soi-même, et quand on a donné sa parole, interrompt le matelot, à moins d'être aussi brigand que ceux qu'on poursuit, on ne peut pas manquer à une promesse. Sauvegrain est un affreux misérable, il a commis bien des horreurs ; mais enfin il s'est livré, la justice le déporte, les voilà quittes.

—Ah ça ! monsieur le bourgeois, demanda un étranger, êtes-vous bien sûr que la frégate l'*Émeraude*, qui nous délivre de tous ces brigands, va partir aujourd'hui même ?

—Oui, monsieur, répondit le bourgeois d'un air capable ; j'en suis certain, car l'*Émeraude* a arboré depuis ce matin son pavillon de *partance*.

Et tandis qu'il parlait, un nombreux auditoire de curieux s'étant groupé autour de lui, il continua de la sorte :

—Ces femmes qu'on amène enchaînées par demi-douzaines, dans ces charrettes couvertes que vous voyez-là, on les marie ici avant de les embarquer ; ensuite, on les expédie en Amérique avec leurs époux faire souche d'honnêtes gens. Nous appelons ça *des mariages pour l'autre monde*.

Voilà comme ça se pratique : d'abord, quand on a pris à la Salpêtrière, ou dans les autres renfermeries, le contingent de femmes



affecté à la cargaison d'un navire, on s'occupe d'aller délivrer dans les prisons, les hôpitaux ou aux galères, de braves gens de sac et de corde, voleurs, mendiants, incendiaires, et même assassins quand ça se trouve ; on les amène aussi au Havre, et on les parque dans cette grange dont vous entendez le tumulte. L'intérieur de cette grande remise est divisé en deux compartiments qu'on nomme les *corbeilles de mariage* : côté des hommes, côté des dames. Une cloison sépare les deux sexes qui ne peuvent se voir. Quand l'heure de la cérémonie est arrivée, on compte les hommes et les femmes ; on appelle ceci : appareiller. S'il y a excédant en hommes, on met de côté les moins dangereux, pour les reconduire dans les prisons de la ville. Ainsi par exemple, vous imaginez bien que s'il y avait trop d'hommes aujourd'hui, ce n'est pas le chef de bande, le fameux Sauvegrain, qu'on aurait l'imprudence de réintégrer en prison. Celui-là peut commander son repas de noces, il sera marié tantôt. Si ce sont les femmes qui forment l'excédant, on garde les plus laides, parce qu'on n'a pas peur qu'elles se détériorent. Elles sont destinées à la fournée suivante ; puis, quand on s'est bien assuré qu'il y a autant de têtes mâles que de têtes femelles, on les fait mettre en ligne, chacun dans sa corbeille, et toujours sans qu'ils se voient. On appelle ça l'entrevue des accords. La manœuvre exécutée, on ouvre au fond des deux salles une sortie double formée d'une porte unique, dont les deux battants se joignent et reposent sur la cloison. Alors, des deux côtés, on fait sortir un homme et une femme, suivant leur rang dans la ligne, enfin *comme ils viennent*, et sans tricher. Le couple suit la cloison qui aboutit à un pavillon, un rond-point, un ciel ouvert, tout ce que vous voudrez. Dans ce pavillon, les marins de l'équipage et une escouade d'archers forment un cercle ; au milieu de ce cercle est l'aumônier du bord. Les futurs sont amenés devant lui, ils se regardent, se reconnaissent et ne se reconnaissent pas ; ils se conviennent ou ils se déplaisent, qu'importe ? L'aumônier leur demande comment ils se nomment :—Je m'appelle Javotte.—Je m'appelle Lustucru. Le nom ne fait rien à l'affaire, le consentement non plus. Alors un officier public qui se trouve là, devant une table, prend acte, sur le registre du port, du mariage de Javotte avec Lustucru ; puis un exempt qui se tient près de l'aumônier, lui présente une assiette remplie d'anneaux de cuivre. Le ministre en donne un au bandit, pour qu'il l'offre à sa future, en lui disant :—Acceptez-vous Javotte pour femme. Le bandit répond ce qu'il veut ; Javotte dit ce qu'il lui plaît ; l'anneau n'en passe pas moins des mains du voleur au doigt de la... de la demoiselle, et l'aumônier bénit leur mariage ; après quoi le capitaine crie :—“ A un

autre!" pendant que les deux nouveaux époux sautent dans un canot et vont aborder le navire qui les attend.

Comme le bourgeois finissait de parler, une cloche sonna du côté du port.

—Voici l'instant, mes amis, dit-il ; on va prononcer les mariages pour l'autre monde.

## VII.

Pénétrons maintenant dans cet étrange édifice, dont on nous a dévoilé le plan topographique, les usages et le cérémonial.

Ainsi que l'avait décrit le bourgeois, une cloison en planches, plus solide que bien close, séparait effectivement le pavillon circulaire en deux compartiments immenses. C'était des deux côtés un pêle-mêle, un tumulte, une poussière et une vapeur capables d'assourdir et d'asphyxier. En pénétrant dans le hangar, on se sentait saisi à la gorge et au cerveau par ces senteurs nauséabondes qui se dégagent de toute agglomération d'hommes, milieu pestilentiel, surtout quand ces hommes sont au moral comme au physique ce qu'il y a de plus impur dans la société.

Au reste, dans chacune des deux galeries, on peut dire qu'il régnait une égalité : l'air ambiant y était chargé des mêmes miasmes délétères, la physionomie générale avait le même aspect révoltant, et quant à la dose de mal-être, personne ne pouvait rien envier à personne ; la plus belle moitié du genre humain n'était pas mieux traitée que l'autre.

Dans la galerie des femmes, comme dans celle des hommes, l'aménagement se composait de bancs de bois et de paille. Les bancs servaient tantôt de siège et tantôt de table, la paille servait de lit, car c'était du même lieu que les misérables destinés à la déportation faisaient leur dortoir, leur préau et leur réfectoire. Ce hangar du Havre n'était, il est vrai, pour eux qu'un séjour de passage ; mais quelquefois cependant, l'affreuse station se prolongeait durant plusieurs jours, soit lorsque la mer était par trop tourmentée, soit lorsqu'un accident retardait en route le reste du contingent d'hommes et de femmes à fournir par les hospices et les prisons.

C'était donc là, au milieu de ce que le vice a de plus dégradant et la misère de plus hideux, que Mauricette attendait l'accomplissement de sa déplorable destinée. S'il y avait eu loin pour l'élève des Bénédictines de la discipline assez peu gênante du couvent, chaîne que la douce affection de ses supérieures et la joyeuse amitié de ses compagnes rendaient si légère ; s'il y avait loin de là, disons-nous, à la triste liberté dont elle jouissait dans la maison du

juge de Nantes, à l'incessante sévérité de son père envers elle, combien il y avait plus loin encore de son existence chez Honoré Fauvel aux horreurs de la Salpêtrière, aux infamies de la grange du Havre.

Le cœur de la jeune martyre se soulevait au souvenir de ces derniers jours passés ; le moment présent lui était un affreux supplice, et pourtant il lui semblait tolérable encore, alors que son imagination épouvantée elle le mettait en regard de l'avenir qui l'épouvantait. Aucun malheur ne lui semblait comparable à celui qu'elle avait en perspective, à la honte indélébile qui lui était réservée, et que dans ce purgatoire, enfin, elle attendait comme la victime attend le coup de masse du boucher.

Elle, si sainte, si pure, si timide, le sort allait la jeter en proie à la brutalité du premier venu ; et encore si c'eût été le premier venu, le hasard aurait pu la mettre aux mains d'un honnête homme ; mais dans ce grand concours de coupables qui s'agitaient, qui parlaient si près d'elle, il n'y avait pas de premier venu ; tous ces gens-là avaient été choisis dans l'écume de la civilisation, dans la fange des cachots.

Un seul être, parmi les étranges habitués de la double chambre, semblait comprendre son infortune, sa dégradation : c'était Mauricette ; quant aux autres, ils étaient loin, vraiment, d'en prendre souci.

Les garnements des deux sexes confiés à la garde des archers, des argousins, paraissaient tous enchantés de leur sort. Il faut bien que l'insouciance et la gaité soit le fond du caractère français ; car ces mauvais drôles, sous des haillons infects et sur cette paille hachée et fourmillante, trouvaient encore des rires étourdisans et des rêves dorés si plaisamment imaginés à se raconter l'un à l'autre, que leur extravagance parvenait souvent à déridier les figures ennuyées et austères des gens de police préposés à leur garde.

Par une singularité digne de remarque, les hommes qui avaient mission de les surveiller et de leur imposer le respect par l'intimidation, semblaient être beaucoup plus tristes que les misérables qui étaient soumis à leur brutale inquisition.

(A continuer.)

# LE REPENTIR

RECIT D'UN CURE DE CAMPAGNE.

---

POÈME COURONNÉ PAR L'ACADEMIE FRANÇAISE.

---

## I

Tous les journaux d'alors ont raconté le fait.  
Cet homme avait commis un horrible forfait.  
Pendant que la révolte infâme et sacrilège  
Imposait à Paris l'effroi d'un autre siège,  
Il avait fusillé trois soldats sans trembler.  
Puis les deux derniers jours on l'avait vu brûler  
Des maisons et piller une église.

Cet homme,  
Bien qu'il fût un bandit, m'intéressait, en somme,  
Sa mère étant du bourg dont je suis le curé.  
Pauvre femme ! elle avait toujours désespéré  
De ce fils, qui s'était mal conduit avec elle.  
A vingt ans il avait secoué sa tutelle,  
Et quitté la maison pour aller à Paris,  
Où la sombre débauche au travail l'avait pris.  
Il avait cependant beaucoup d'intelligence,  
Et bien que le logis fût presque à l'indigence,  
La mère s'épuisant, il put étudier.  
Mais l'homme ne grandit que pour tout oublier.

Paris...foyer maudit que tant de haine attise !  
Sa lèvres y but le vin de l'âpre convoitise,  
Dont l'ivresse féconde en rêves insensés,  
Enfante à son réveil les sombres déclassés !

Aussi fut-il seize ans sans écrire à sa mère,  
 Qui, seule, à son foyer peuplé d'une chimère,  
 Veuve de son époux, veuve de son enfant,  
 Ayant perdu l'un, mort, pleurait l'autre vivant.

Or, un jour, je sortais du divin sacrifice,  
 Quand on vint m'avertir, à la fin de l'office,  
 Qu'une femme pleurant et couverte de noir,  
 A genoux sur le sol, demandait à me voir.

Quelques instants après j'entrais au presbytère :  
 C'était elle.

Les pleurs, sur son visage austère,  
 Avaient coulé, creusant ces sillons de douleur  
 Qui racontent l'angoisse et sentent le malheur.  
 Elle les essuyait avec sa main fiévreuse :  
 Je m'arrêtai devant cette douleur affreuse,  
 Ignorant de quel mal elle pouvait souffrir ;  
 Alors elle me dit :

“ — Mon enfant va mourir.”

Je ne répondais pas.

“ — Vous allez me comprendre, ”

Reprit-elle. “ Ecoutez, ils veulent me le prendre ; ”

“ On le condamne à mort : je ne le verrai plus.”

Puis d'un ton plus brisé :

“ — Les récits que j'ai lus

“ Sont navrants ! Il paraît qu'il a commis des crimes,

“ Des prêtres, des soldats ont été ses victimes ;

“ Il a tué, brûlé... c'est horrible, en effet !

“ Je ne veux plus parler de tout ce qu'il a fait,

“ Ce n'est pas mon devoir, et puis cela me tue !... ”

“ Savez-vous la pensée où mon âme abattue

“ Retombe ? C'est que lui, mon fils ! comme un damné,

“ Comme un maudit, pourrait mourir abandonné

“ Du Ciel, et sans avoir à ses côtés un prêtre !

“ Il blasphème, oriant de tels mots que, peut-être,

“ Jamais on n'en a dit de pareils... J'en mourrai !

Puis après un moment :

“ — Je n'ai pas espéré

“ Sauver le corps, hélas ! mais je veux sauver l'âme.

“ Oh ! ne refusez pas à cette pauvre femme

“ Qui vous supplie, au nom du Ciel, d'avoir pitié !

“ Vous voyez ma douleur ; prenez-en la moitié !

“ — Que puis-je ?... ”

“ — Allez le voir ; allez lui faire entendre

“ La parole du Dieu qui sait toujours attendre !

" Lui qui jusqu'à présent ne s'est pas repenti,  
 " O mon père, par vous il sera couverti ;  
 " Par vous qu'il a connu dans sa première enfance !  
 " Devant vos souvenirs se trouvant sans défense  
 " Il voudra vous ouvrir son cœur rendu mauvais. . .

" — C'est une âme à guérir, répondis-je... j'y vais."

## II

C'était la nuit. J'entrai dans la prison.  
 Sans doute,  
 Si la réflexion m'était venue en route,  
 J'aurais craint d'échouer dans l'œuvre de pardon ;  
 Comme si Dieu, jamais, avait fait l'abandon  
 D'un malheureux !...

J'entrai.

J'étais dans une chambre  
 Etroite, où l'on voyait le ciel gris de novembre  
 A travers les barreaux de la fenêtre.

Là,

Dormait le condamné. Le bruit le réveilla.  
 Et je vis, accroupi sur le bord de sa couche,  
 Un reste d'homme, dans un silence farouche.  
 Je pris mon crucifix et m'approchant un peu :

" — Mon fils, dis-je tout bas, je vous apporte Dieu ! "

Pas de réponse : il eut comme un frisson de rage.  
 Je ne reculai pas, et, sans perdre courage,  
 Je levai devant lui mon crucifix de bois.  
 Il se taisait toujours.

Pour la première fois  
 Ce signe de pardon, de paix et de clémence  
 Paraissait à ses yeux qu'aveuglait la démence,  
 Depuis huit mois entiers qu'il souffrait dans ce lieu !  
 Je dis encor :

" — Mon fils, je vous apporte Dieu ! "

Alors il se leva, me regardant en face :

" — Vous n'êtes pas ici pour m'accorder ma grâce,  
 " N'est-ce pas ? Car je suis presque mort à présent.  
 " Alors que voulez-vous ? Tenez ! allez-vous-en ! "

Sur son front, éclairé par un rayon de haine,  
 Je voyais la sueur de l'agonie humaine.

Ce malheureux devait souffrir horriblement.  
 Je le regardai bien, sans faire un mouvement,  
 Lui, l'œil hagard, féroce, et moi l'œil impassible.  
 Mais il me reconnut soudain, car, insensible  
 Jusqu'alors, il parut se calmer... J'attendis.  
 La lueur de colère, en ses yeux agrandis  
 Par la fièvre, sembla disparaître et s'éteindre.  
 Pour la troisième fois, et pour mieux le contraindre,  
 Je lui montrai la croix, qu'il regardait un peu,  
 En répétant :

“ — Mon fils, je vous apporte Dieu ! ”

Il vint à moi, marchant comme fait un homme ivre :

“ — Merci ! murmura-t-il. Comment va vivre  
 “ Ma mère, maintenant ?... Ah ! monsieur le curé,  
 “ Je n'ai jamais été qu'un fils dénaturé !  
 “ Je l'ai bien fait souffrir, je suis un misérable !  
 “ Oui, je vous le confesse, à vous, si secourable  
 “ Et si bon ! Vous venez pour m'apprendre à mourir,  
 “ N'est-ce pas ? Laissez-moi, vous me feriez souffrir.  
 “ Je ne crois plus à vos absurdes singeries,  
 “ Car tout s'en va : les Dieux, les Rois et les Patries !  
 “ Laissez-moi ! J'ai joué ma tête, j'ai perdu,  
 “ Je païrai, voilà tout ; je n'ai pas attendu  
 “ Ce jour-ci pour sentir que j'aurais pu mieux faire ;  
 “ Si je me suis trompé, ce n'est pas votre affaire.  
 “ Pourquoi me confesser et m'absoudre à présent ?  
 “ Je ne veux plus de Dieu, de rien... allez-vous-en ! ”

“ — Mon enfant...

“ — Votre enfant !

“ — Comme tous ceux qui pleurent !

“ Mon devoir est d'aller vers les êtres qui meurent,  
 “ Et de leur montrer Dieu prêt à tout pardonner.”

“ — Dieu s'est fait homme ! il sait seulement condamner ! ”

“ — Malheureux !

“ — On l'a vu dans leur réquisitoire,

“ (Puisque c'est comme ça qu'on nomme leur histoire !)

“ J'ai fusillé, brûlé, volé, pillé... c'est vrai,

“ J'ai commis des horreurs, bien qu'à mon coup d'essai ! ”

Il dit, et sa fureur s'éteignit dans un râle.

“ — Ah ! oui ! je reconnais leur nouvelle morale,

“ Repris-je alors. Enfant, vous venez à Paris :

“ C'est ce code insensé qu'ils vous auront appris.

“ Dieu ! qu'est-ce que cela ?—La Patrie ! un mensonge !

“ Ces grands mots éternels qui reviennent en songe

" A l'homme, pour hausser son cœur et son esprit,  
 " Chacun de son langage infâme les flétrit !  
 " Vous n'avez plus marché qu'à travers le blasphème,  
 " Apprenant à douter de tout et de vous-même,  
 " Apprenant à haïr jusqu'à votre pays !  
 " Vos bons enseignements gisaient ensevelis  
 " Au fond de votre cœur, dans un linceul de haine !  
 " Quand la guerre éclata, quand la marée humaine,  
 " O France ! eut envahi tes plaines et tes bois,  
 " Qui donc de vous est mort comme ceux d'autrefois ?  
 " Quand notre désespoir, tel qu'un autre Pompée,  
 " Frappait le sol fumant du fer de son épée  
 " Pour en faire jaillir encor des légions ;  
 " A l'heure de l'angoisse, à l'heure où nous songions  
 " Que nous verrions, hélas ! l'effroyable défaite  
 " Eterniser son vol maudit sur notre tête,  
 " Qui de vous imita les glorieux héros ?  
 " Tous ceux qui sont tombés, soldats ou généraux,  
 " Tous ceux qui conservaient dans leur âme aguerrie,  
 " Avec l'amour de Dieu, l'amour de la patrie ! "

Haletant, il suivait mes paroles des yeux.  
 Après être un moment resté silencieux :

" — La France ! — Qu'importait la France ? Je l'avoue,  
 " Je n'avais pas reçu son soufflet sur ma joue,  
 " Puisque j'avais appris à l'oublier toujours !  
 " Ah ! je me suis souvent rappelé leurs discours  
 " Depuis que me voyant si près du grand problème,  
 " J'ai senti l'inconnu s'agiter en moi-même !  
 " J'ai songé que si tous nous avions succombé,  
 " Que si, dans le malheur, le pays est tombé,  
 " C'est que chacun de nous n'a pas rempli sa tâche.  
 " Où donc est la vertu de ne pas être lâche ?  
 " Il faut savoir d'abord être bon citoyen,  
 " Et chacun a le cœur pourri comme le mien !  
 " Laissez-moi ! laissez-moi dans mon néant infâme !  
 " Vous arriverez trop tard pour racheter mon âme,  
 " Le ciel n'aurait pour moi qu'un regard méprisant...  
 " Je ne suis bon à rien, mon père... Allez-vous-en ! "

" — Mon fils, il n'est jamais trop tard pour Dieu, lui dis-je ;  
 " Le rude châtiment que sa main vous inflige,  
 " Vous l'avez mérité : donc vous serez puni.  
 " Mais il garde au mourant un pardon infini :  
 " Confessez-vous, et Dieu vous pardonne ! "

A l'aurore

" L'assassin, à genoux, semblait prier encore ;  
 Quand il se releva, me prenant par la main :



" — Ecoutez : au village, en leur contant demain  
 " Que je suis mort avec un repentir sincère,  
 " Dites-leur bien ceci de ma part, ô mon père :  
 " Ils ont été pillés, brûlés par l'ennemi,  
 " L'invasion les a ruinés à demi,  
 " Ils pensent tous au jour où viendra la revanche ;  
 " Eh bien ! si le pays va s'effondrant et penche,  
 " Mon père, apprenez-leur que c'est ma faute, à moi,  
 " A moi, comme à tous ceux qui méprisaient la loi,  
 " Loi d'en haut, loi d'en bas, qui toutes deux succombent,

" Car ces mépris-là font les nations qui tombent !  
 " Ce n'est rien que d'apprendre aux peuples à mourir,  
 " Ce qu'il faut, c'est changer leur âme, ou la guérir !

" Nul ne doit oublier ma vie et mon supplice :  
 " J'ai tué, je paierai ma dette à la justice ;  
 " Qu'ils fassent l'opposé de tout ce que j'ai fait.  
 " L'oubli de mon pays fut mon premier forfait.  
 " Chacun a, dans ces jours d'affaissement suprême,  
 " Sa revanche morale à prendre sur lui-même ! "

.....

.....

.....

Il mourut pardonné.

Mais ce qu'il m'avait dit,  
 Lui, le rêveur perdu, lui, devenu bandit,  
 Me parut être empreint de réalité sombre ;  
 Peut-être, quand la mort l'effleurait de son ombre,  
 Son œil, qu'illuminait la divine clarté,  
 Voyait-il devant lui s'ouvrir l'éternité !

ALBERT DELPIT.

## G. STEPHENSON. <sup>(1)</sup>

---

MESSIEURS,

Comme nous l'avons vu dans notre dernier entretien, la locomotive, telle que la livra Stephenson à l'exploitation houillère de Killingworth, renfermait tous les éléments propres à son bon fonctionnement, et comme preuve qu'elle possédait en substance tous les organes nécessaires à sa vie normale, c'est que cette même machine, installée en 1815, continuait encore son service ces années dernières sur les mêmes chemins. Cependant, il se passa encore bien des années avant qu'elle put consolider sa réputation et celle de son inventeur, et faire disparaître les préjugés et les antipathies qui avaient entouré son berceau. On la regardait encore avec un œil de doute et avec un sentiment de terreur.

Malgré cette prévention des uns, cette indifférence de la part des autres, l'esprit de Stephenson ne languissait pas dans le découragement; au contraire, l'obstacle activait son énergie; il voyait le besoin de plus en plus impérieux de communications rapides: il entendait dire que des compagnies se formaient pour ouvrir des voies meilleures et plus courtes; que les parlements votaient des subsides pour la construction de ces routes perfectionnées, et en regardant rouler sa machine, convaincu, comme Galilée devant le mouvement de la terre, il se disait en lui-même: "il faudra bien qu'elle trace son chemin à travers le monde!"

---

(1) Sujet de deux conférences faites par l'auteur devant l'Institut des Artisans Canadiens. Voir la livraison de Janvier.

## VII

Il s'occupait donc sans cesse de son perfectionnement ; il étudiait aussi les moyens de faciliter son usage sur les terrains les plus accidentés.

Les expériences qu'il avait déjà faites et celles qu'il fit encore, lui démontrèrent l'impossibilité de la faire voyager par les routes ordinaires, à cause des obstacles qui se présentent à chaque instant sur un chemin public, et des variations de densité du sol produites par la vicissitude des saisons et des températures. Cette idée d'établir un système de locomotion mécanique sur les chemins publics semble avoir été longtemps persistante. On était sans doute effrayé des frais de nivelage et d'expropriations que devaient entraîner les voies ferrées.

Stephenson avait aussi constaté, comme nous l'avons vu, les inconvénients de la variation du niveau dans les chemins à rail, pour l'usage des locomotives et de tous autres véhicules. Il soutenait, des lors, " que pour la construction de ces chemins, il serait sage de dépenser de grandes sommes à percer par de longs tunnels les barrières présentées par les collines, et à élever le niveau des terres basses avec les déblais provenant des terrains élevés des environs."

Ce ne fut qu'en 1822, aux mines de Helton, situés en une petite distance de Killingworth, que notre mécanicien put faire une application nouvelle de ses découvertes, mais pas aussi complète qu'il l'aurait désirée.

Mais je ne m'arrêterai pas à ces travaux d'une importance encore secondaire quoiqu'ils furent couronnés d'un plein succès et servirent sans doute à préparer le triomphe des entreprises ultérieures. J'arrive de suite à une œuvre plus considérable.

## VIII.

C'est à Darlington, petite ville peu éloignée de Hetton, dans ce même comté de Durham, que naquit bientôt le projet d'un chemin de fer, le plus long que l'on eut entrepris jusqu'alors : la distance qui sépare les deux villes est à peu près de trois lieues.—Je dois faire remarquer que dans ces premiers projets de chemin de fer il n'était jamais question de locomotive ; les actionnaires ne songeaient qu'à obtenir un mouvement plus considérable de véhicules et de marchandises. Le promoteur de cette entreprise était un homme d'initiative, perspicace et persévérant, nommé Edward Pease.

La première difficulté, sinon la plus grande, fut de trouver des actionnaires pour cette spéculation discréditée aux yeux de quelques-uns, douteuse pour presque tout le monde. Le préjugé tenait le cordon des bourses, il fallait s'en rendre maître avant de toucher aux précieuses espèces. Darlington, ville de marchands houilliers, la première intéressée à l'exécution du chemin, souscrivit à peine vingt actions. M. Pease était homme à tout affronter pour arriver à son but : à force de discours et de démarches il réussit à compléter le capital nécessaire, en partie, dans le cercle de ses parents et de ses amis. Mais ici se montra la seconde entrave.

Jusqu'à ce moment les quelques chemins à lisses que l'on avait établis dans les districts houilliers, avaient suivi les routes publiques; ils n'avaient tout au plus que deux ou trois milles de longueur et tout le monde pouvait s'en servir. Mais ici, la distance à franchir était plus considérable et pour arriver à un résultat économique, il était urgent d'éviter les détours et par conséquent d'envahir le domaine privé. La lutte contre les intérêts individuels allait s'ajouter à la guerre du préjugé.

Quand le projet arriva au parlement pour recevoir son autorisation, Lord Cleveland "s'y opposa vivement parceque le chemin devait passer près d'un des terriers de ses renards": les grands propriétaires, se voyant sans doute menacés dans les jouissances de leurs paisibles domaines par ce tyrannique empiétement de l'industrie moderne, se rallièrent au noble lord, et le bill de M. Pease fut rejeté: le repos des renards aristocratiques fut sauvegardé encore pour quelque temps. Et remarquez, une fois de plus, Messieurs, qu'il ne s'agissait ici que d'un chemin et nullement de cette terrible *bête à feu* de Killingworth!

Il fallut donc de toute nécessité faire un nouveau tracé, recommencer les frais de l'estimation et du mesurage. Mais cette fois, on évita soigneusement les terriers de Lord Cleveland. Avec toutes ces modifications, le projet reparut devant les chambres l'année suivante et reçut l'autorisation royale.

Ces débats prolongés eurent sans doute du retentissement jusqu'au fond des Mines de Killingworth, car M. Pease vit un jour arriver chez lui deux personnes de cet endroit qui demandèrent à lui parler au sujet de son entreprise: l'un se nommait Nicolas Wood, inspecteur de houillère, et l'autre Stephenson, "ouvrier mécanicien. Le praticien ingénieux et expérimenté venait se mettre au service du capital.

L'entrepreneur directeur jugea bien vite l'ouvrier qu'il avait devant lui "il avait l'air honnête et intelligent, disait-il plus tard! modeste et sans prétentions; il parlait le patois du Northumberland

et se disait l'ouvrier mécanicien de Killingworth." Wood n'était venu avec lui que pour lui donner de l'assurance et tempérer un peu la rudesse de son inculte idiome.

Les résultats de cette entrevue furent des plus satisfaisants pour Stephenson : M. Pease prit connaissance de ses travaux divers, fit une étude de sa locomotive ; il alla la voir fonctionner à Killingworth, puis il obtint des directeurs et des chambres l'addition d'une clause à sa charte par laquelle on permettait à la compagnie de faire usage de machines à vapeur sur le chemin si elle le jugeait convenable ; enfin, par son influence, le mécanicien de houillères fut encore nommé "ingénieur de la société aux appointements de *trois cents livres sterling par année.*" — Entre nous, les salaires des ingénieurs de chemin de fer ont dû progresser à l'instar des perfectionnements apportés à leurs machines : aujourd'hui, quel ouvrier subalterne ne se trouverait pas insulté à l'offre d'un pareil traitement ! Mais on doit cependant rendre cette justice aux élèves de Stephenson qu'ils furent presque tous des hommes fort remarquables. Ceux qui vinrent diriger plus tard les travaux du Pont Victoria se sont montrés sous tous rapports dignes de leur maître illustre.

Aussitôt que toutes les dispositions nécessaires à l'exécution de l'entreprise furent réglées, Stephenson songea à l'établissement d'une usine pour la construction de ses locomotives ; mais il n'avait que peu de ressources, en tout mille livres sterling "gratification des propriétaires de mines à l'occasion de l'invention de sa lampe de sûreté." C'était à peine la moitié du capital qu'il lui fallait à la rigueur. M. Pease vint encore à son aide et secondé d'un ami, ils soucrivirent ensemble un autre millier de louis, et c'est avec cette somme que fut fondé un humble établissement à Newcastle.

"Toutes les locomotives construites d'après le modèle de Stephenson, dit M. Smiles, (1) avaient été fabriquées par les mécaniciens ordinaires qui se trouvaient dans les houillères du Nord de l'Angleterre. Mais l'inventeur savait bien que leur ouvrage laissait à désirer sous le rapport de la justesse et du style, et que le succès définitif de sa machine reposait dans les mains des ouvriers chargés de son exécution. En établissant cette usine, il avait surtout pour but de réunir un certain nombre d'hommes habiles, qui pussent exécuter les améliorations de détail qu'il introduisait constamment dans son œuvre."

---

(1) C'est toujours le même auteur que j'ai cité dans cette étude, je n'ai fait d'ailleurs qu'analyser son ouvrage.

Avant peu d'années, la modeste fabrique de Newcastle devint une des plus considérables de l'Angleterre et ce fut de ses ateliers, comme l'avait prévu son fondateur, que sortit bientôt la machine perfectionnée que nous voyons agir partout aujourd'hui.

Malgré que Stephenson fut déjà convaincu de la nécessité de niveler les routes ferrées pour arriver à un fonctionnement plus facile et plus régulier du matériel roulant, à un transport plus considérable de produits, à la simplification d'administration et, en définitive, à l'économie dans l'exploitation générale ; cependant, soit qu'il n'osât pas encore proposer à la compagnie des moyens si nouveaux et à prime abord, si dispendieux ; soit qu'on ne voulut pas les tenter dans une spéculation dont on ne prévoyait pas tous les bénéfices, on fit ici comme à Hetton, comme à Killingworth, c'est à-dire que là où les saillies trop considérables du sol ne pouvaient être ni abaissées ni tournées, on faisait monter le chemin puis on établissait sur le point culminant un engin à vapeur appelé machine fixe, qui, au moyen d'un appareil de chaînes et de poulies, aidait aux trains et aux chevaux à franchir le passage. On conçoit les complications et les retards que devait entraîner un semblable système, sur une route un peu longue, jalonnée par plusieurs de ces machines fixes.

J'ai omis de dire que, au terme de sa charte, la société était obligée de permettre l'usage de son chemin à tous ceux qui voulaient s'en servir pour le transport de leurs marchandises, moyennant une certaine imposition réglée par un tarif. La route n'était pas encore terminée que déjà elle était encombrée. Les convois tirés par les chevaux interceptaient ceux des locomotives et les liaient à leur mouvement. Les efforts que l'on avait faits, pour se servir de ces nouvelles machines devenaient inutiles ; les convois n'allaient pas plus rapidement et les embarras étaient plus nombreux. Les diligences des diverses localités, situées sur la route venaient encore se mêler à cet enchevêtrement de véhicules. Car il n'était pas venu d'abord à l'idée de la compagnie de se charger du transport des voyageurs qui, d'ailleurs, étaient peu disposés, au début, à confier leur existence à ces nouvelles inventions. Mais tous ces graves inconvénients la décidèrent bientôt à faire ce service elle-même et en outre à se charger seule de l'exploitation du chemin.

Au reste, malgré les fautes dues à l'inexpérience, et les embarras du début, les plus riantes prévisions des actionnaires furent encore dépassées et le bilan de leurs affaires leur découvrit, à la fin de la première année d'exploitation, des sources de revenu qu'ils n'avaient pas même soupçonnées, et ils virent que celles sur lesquelles ils avaient compté, pour être très profitables, n'étaient par les meilleures.

## IX.

Ce fut le 27 Septembre 1825 que la ligne de Stocton à Darlington fut inaugurée au milieu d'un grand concours de peuple des environs. La locomotive qui servit dans cette occasion fit pompeusement le trajet qui sépare les deux villes, chargée de monde et de houille. On constata que sa vitesse avait varié de quatre à douze milles à l'heure. C'était un progrès sensible sur la machine de Killingworth que j'ai décrite dans mon dernier entretien et qui ne franchissait en moyenne, guère plus de quatre milles à l'heure sur une distance beaucoup plus courte. Quant à la disposition de leurs agents ces locomotives différaient peu l'une de l'autre, tout le perfectionnement de cette dernière, consistait dans sa meilleure exécution.

Les journalistes de la localité parlèrent de cette fête avec admiration. Mais il fallait qu'à cette époque l'organisation de la presse périodique fut bien imparfaite, que les correspondants et les *rapporteurs* fussent encore inconnus, pour que cet événement soit resté à peu près ignoré pour une grande partie de l'Angleterre.

## X.

Stephenson n'avait pas encore terminé cette entreprise, quand il fut appelé à prendre la direction d'une autre bien autrement importante et difficile.

Son œuvre marchait : Partie de Killingworth, bourg obscur du Northumberland, elle s'était avancée de proche en proche dans le Durham, comté voisin ; de Darlington elle allait faire un grand pas, s'établir entre Liverpool et Manchester, relier le plus grand port de l'Angleterre avec les plus puissants ateliers de son industrie, entrer pour jamais dans le courant invincible des affaires. C'était ici l'épreuve suprême et décisive, le dernier combat. Il fut rude ; et sans l'indomptable énergie du lutteur, son idée aurait peut-être été ensevelie pour plusieurs années encore.

Dans les districts houillers, il n'y avait guère qu'un grand intérêt en jeu ; l'exploitation du charbon de terre ; et celui-là concourait aux entreprises de chemins de fer parce qu'il en était surtout favorisé. Outre que les voies ferrées étaient courtes et suivaient en partie les routes déjà tracées, les propriétaires du sol étaient à peu près tous engagés dans l'exploitation des mines.

Mais entre Liverpool et Manchester, il y avait autre chose que les renards de Lord Cleveland ; la distance était longue et l'on voulait sortir complètement de la route publique ; des fermes nombreuses, des parcs luxuriants, des terres de chasse, et sans doute aussi, quelques troupes timides de lièvres privilégiés allaient se trouver en travers du chemin projeté. Des canaux reliaient déjà les deux villes, l'un d'eux était la propriété du Duc de Bridgewater. Il ne s'agissait plus seulement de transporter du charbon, mais encore les marchandises variées de tous les pays du monde : On allait être en antagonisme avec les charretiers de toutes les catégories, les caboteurs, les compagnies de canaux et de transport, les propriétaires de toute nature, et quelques centaines d'aubergistes. On voit d'ici s'allumer la guerre, on entend gronder la discordante clameur.

Ce fut sous ces circonstances, que Stephenson entreprit l'exploration du tracé en contemplation. Il prenait le travail en seconde main, car un premier ingénieur y avait déjà perdu son temps, sa fortune, sa santé, et aussi son latin. Ce n'était pas un avantage d'accepter cet héritage d'insuccès et de déboire. Les populations déjà mises sur leur garde étaient mieux organisées pour entraver les nouvelles opérations. Voici un chapitre des misères qu'elles avaient fait subir à M. James le premier ingénieur. Je cite encore M. Samuel Smiles :

“ Les paysans avaient aposté aux barrières de leurs champs des hommes armés de fourches et même de fusils pour empêcher d'entrer les arpenteurs. A Saint-Helens, une bande de mineurs s'empara d'un des porte-chaine et menaça de le jeter dans une mine. Lorsque les ingénieurs paraissaient, hommes femmes et enfants se réunissaient et les suivaient en les insultant et en leur jetant des pierres. Un jour qu'un des porte-chaine, franchissait une barrière, un paysan lui porta un coup de fourche qui traversa ses vêtements et l'atteignit dans le dos.....” — il faut avouer que ces gens savaient profiter des moments favorables. “ Mais ce qui surtout, excitait la fureur de ces campagnards, c'était cet instrument mystérieux, le théodolite, dont se servait l'arpenteur, et c'est son porteur qu'ils assaillaient avec plus d'acharnement.”

“ Pour protéger cet instrument, les arpenteurs le confièrent à un fort gaillard, boxeur renommé ; mais un jour, un mineur de Saint-Hélens, non moins robuste, le champion des environs, s'avança vers le porte-théodolite pour lui arracher l'instrument des mains. Une lutte s'engagea et le mineur fut rudement châtié ; mais les paysans firent pleuvoir une grêle de pierres sur le corps d'exploration et le théodolite fut mis en pièce.”



Heureusement que Stephenson était un travailleur plein d'expédients et de prudence, d'humeur conciliante et joviale, et en outre d'une constitution solide. Il avait de plus pour lui, la protection, l'appui et la confiance illimitée d'un homme que rien ne pouvait déconcerter, M. Sandars, de Liverpool. C'est cet homme qui, le premier, avait élaboré le projet du nouveau chemin, convoqué des assemblées publiques pour le faire apprécier, trouvé des actionnaires, proné les machines de Stephenson, fait nommer des députations pour aller les étudier sur les lieux; il semblait avoir une influence toute puissante sur le haut commerce de Liverpool et de Manchester. " Il était le seul, disait plus tard son illustre protégé, auquel je pusse m'ouvrir et qui m'écoutait en m'encourageant."

Stephenson se mit donc en campagne plus confiant dans ces quelques auspices favorables, que découragé par la masse de celles qui lui étaient contraires. " La malveillance des paysans et des fermiers, dit encore M. Smiles, avait été vivement excitée contre les personnes employées sur les lieux..... A certains endroits, l'ingénieur fut expulsé du terrain par les garde-chasse qui le menacèrent de voie de faits, s'il osait y revenir." Des attroupements se formèrent pour lui interdire le passage. Stephenson, forcé de se retirer, " reparut tout à coup avec une troupe plus nombreuse que celle de ses adversaires; cette fois on le menaça de poursuites légales pour violation de propriété."

" Ce fut néanmoins de la part de l'agent du Duc de Bridgewater qu'il éprouva jusqu'au bout la résistance la plus vive et la plus persistante "..... " Comme il faisait strictement surveiller le gibier et qu'il avait sous ses ordres un grand nombre de gardes-chasse, il déclara qu'il leur commanderait de s'emparer de toute personne qui tenterait de lever des plans sur ses terres et même de faire feu sur elle. Mais un soir qu'il faisait clair de lune, on parvint à arpenter la propriété au moyen de la ruse suivante : plusieurs hommes, sous les ordres des ingénieurs, furent postés d'un côté de la propriété et se mirent à tirer des coups de fusil, ce qui attira de ce côté tous les gardes-chasse, qui, en poursuivant les prétendus braconniers, s'éloignèrent assez pour permettre aux arpenteurs d'accomplir leur besogne à la hâte."

La levée des plans se termina pourtant, malgré toutes ces entraves. Restait à obtenir l'autorisation du projet par les parlements. C'est ici où vint se ranger en bataille la légion bruyante des avocats et des journalistes. Avocats en Chambre, avocats sur les places publiques, avocats dans les commissions et les comités chargés de faire le procès de ces étranges innovations. Les compagnies de canaux et de transports faisaient tomber sur

tous ces prodiges de la parole une pluie d'or qui produisait partout une moisson diluvienne d'arguments contre les chemins de fer et les locomotives.

“ On prétendait, ” — et ici je tiens à citer un écrivain Anglais — “ on prétendait qu'ils empêcheraient les vaches de paître et les poules de pondre. L'air empoisonné des locomotives tuerait les oiseaux qui s'en approcheraient, et rendrait impossible la préservation des faisans et des renards. ” — Toujours les renards — “ On annonçait aux habitants des maisons situées près de la ligne, que leurs demeures seraient incendiées par le feu vomé par les cheminées des locomotives, tandis que l'air qu'ils respireraient serait corrompu par d'épais nuages de fumée. Désormais les chevaux allaient devenir inutiles, et si les chemins de fer s'étendaient, la race de ces animaux s'éteindrait, l'avoine et le foin deviendraient des denrées invendables. Il serait très dangereux de voyager sur ces rails, et les auberges de campagne seraient ruinées ” ..... etc.

— Vous voyez, messieurs, que ce fameux mot d'un de nos députés ; “ le Grand-Tronc fera tarrir nos vaches, ” a eu son père en Angleterre.

Voici comment les journaux les mieux disposés et les plus graves s'exprimaient sur le sujet : Je cite un passage du *Quarterly Review*, de Londres. “ Que peut-il y avoir de plus manifestement absurde, de plus ridicule, que l'idée de faire des locomotives deux fois plus rapides que des diligences. Nous ne serions pas plus surpris de voir les habitants de Woolwick consentir à voyager sur une fusée à la congreve, plutôt que de se confier à une machine marchant avec une telle rapidité ” ..... “ Nous espérons qu'en sanctionnant tout chemin de fer, le Parlement limitera la vitesse des locomotives à huit ou neuf milles à l'heure, la plus grande que l'on puisse risquer en sûreté. ”

Il paraît que Stephenson avait osé dire que ses engins atteindraient une vitesse régulière de dix à douze milles à l'heure ; de là, la terreur des savants. Les directeurs prièrent leur ingénieur de s'en tenir au train des diligences s'il ne voulait pas faire échouer l'entreprise.

## XI.

Le projet de loi fut soumis au Parlement durant la session de 1825. Un comité fut chargé d'en faire l'examen et d'écouter les témoignages de ses promoteurs et de ses adversaires ainsi que les discours des *Savants Confrères* des deux partis. De tout cela, il y en eut pour plus de deux mois ! Stephenson fut littéralement mis

à la torture : avec sa nature honnête et réservée et son esprit inculte, cet avalanche de verbiage fallacieux, trop en usage au palais, lui fit un instant perdre contenance.

Quand aujourd'hui on lit les débats de cette cause célèbre, on est ébahi devant les moyens et les idées phénoménales dont on fit usage dans cette occasion. "Je n'y fus pas longtemps, dit le célèbre ouvrier, sans chercher un trou par lequel je pusse m'esquiver. Les mots me manquaient ; je ne pouvais ni me satisfaire moi-même, ni satisfaire le comité. Je fus interrogé contradictoirement par huit ou dix avocats dont le seul but était, autant que possible, de m'intimider et de me déconcerter,"—comme s'il se fut agi du plus grand criminel.—"Un membre du comité me demanda si j'étais étranger."—Allemand ou Valaque peut-être—"un autre donna à entendre que j'étais fou. Mais j'endurai tout et je continuai d'expliquer mes plans avec la résolution de ne pas me laisser mater.

On voit en effet, par quelques-unes de ses repartis qu'il ne perdit pas entièrement son sang-froid et sa bonne humeur au début de l'instruction, du moins : "Supposons, lui dit un de ses interrogateurs, qu'une de ces machines marche à la vitesse de neuf ou dix milles à l'heure, et qu'une vache"—cet avocat-là a du dire—"une pauvre vache"—"et qu'une vache égarée sur la ligne se trouve sur le passage de la locomotive ; ne croyez-vous pas que ce serait là une circonstance très embarrassante ?—Oh oui ! réplique Stephenson en clignant de l'œil, très embarrassante pour la vache."—Jamais peut-être les bêtes n'ont occupé une si grande place dans des débats parlementaires.—

On mit ici en doute tout ce que Stephenson avait fait, il n'était plus qu'une fable, un mythe pour ces messieurs, ses machines étaient des crève-gens, ses chemins des rêves-creux. Il parlait de passer à travers les collines, de franchir les précipices, de couper des rivières en biais, de courir sur le Chat-Moss comme sur le plancher !... Visionnaire ! téméraire ! fou !

Il eut beau dire qu'il avait construit ou refait huit chemins de fer, "qu'il avait livré à l'industrie cinquante-cinq machines à vapeur, dont seize locomotives ; quelques-unes de ces dernières ayant été envoyées en France ;" que celles de Killingworth fonctionnaient déjà depuis onze ans, à la grande satisfaction de tout le monde. En vain il affirma que les mères chez lui, continuaient à accomplir sans encombre et sans malheurs insolites les nobles fonctions qui leur sont assignées par la Providence, que la race nouvelle n'avait encore pris aucun des traits et des caractères de sa locomotive.—Car c'était là une des appréhensions de quelques avocats :

les femmes ne devaient plus mettre leurs enfants au jour d'une façon naturelle !

Chaque partie du projet, disait un avocat, prouve que cet homme s'est occupé d'un sujet dont il n'a aucune notion, de même qu'il est étranger à la science qui pourrait l'éclairer"... Proposer un projet pareil c'est être absolument fou." "Je prouverai, disait un autre, qu'il ne pourra pas même atteindre une vitesse de six milles et que tout calculé j'irai plus vite que lui par le canal. Les locomotives sont soumises aux influences du temps, on vous a dit qu'elles étaient affectées par la pluie, et l'on a essayé de les couvrir ; le vent aussi les affectera et tout souffle capable de gêner la navigation sur la Mersey rendrait impossible le départ d'une locomotive, dût-on activer le feu et élever la pression de la vapeur au point de faire sauter la chaudière."

On avait fait venir des ingénieurs civils en renom revêtus des titres et de l'autorité professionnels pour anéantir l'humble mécanicien des houillères. Ceux-là avaient la phrase correcte, ils possédaient leur nomenclature de termes techniques et ils étaient rompus aux usages parlementaires ; le démon subtil du barreau était aussi rentré chez eux avec les souverains de Lord Bridgewater.

Ce fut au passage du Chat-Moss qu'ils assaillirent le pauvre ouvrier. Ce Chat-Moss était une immense tourbière de fort mauvaise réputation, un séjour hanté, un monstre, évidemment. M. Francis Giles, le plus ancien et le plus grave des ingénieurs en titre, dit : "qu'il ne connaissait pas un seul ingénieur doué du sens commun qui songeat à jeter un chemin sur le Chat-Moss. Il faudrait certainement enlever tout le sol, et cela fait, il deviendrait impossible aux waggons de gravir les deux extrémités de la tranchée. J'évalue à près de £270,000 sterling les frais du travail de déblai et de remblai pour toute l'étendue du Chat-Moss, et je donne pour absolument correct mon calcul des quantités et des prix..."

Après les témoignages hostiles, arrivèrent les pétitions indignées venant des *indignation meetings*. On en lut pendant plusieurs jours ; il en venait entre autres, de la part de médecins très-alarmés, de dames nerveuses et de veuves... De veuves!... La chose paraît incroyable ; quant à moi, je n'ai pas vu les pétitions, mais il est certain que quelques-unes se plainquirent, puisqu'un des députés crut devoir en appeler à leurs droits lésés.—Je serais curieux de savoir comment étaient motivés les griefs de ces dames : Appréhendaient-elles que les dangereuses machines allaient fracasser tout une moitié de l'espèce humaine?..... L'histoire n'en dit rien, et nous serons toujours réduits sur ce sujet grave à faire des hypothèses et des calculs de probabilité.

## XI.

Enfin Stephenson vit finir cette enquête et ses tortures : pour lui donner le coup de grâce, maître Alderson, le dernier et le plus habile des avocats de la partie adverse, fit deux journées de discours pour résumer les débats et il conclut "que le plan était le plus absurde qu'un homme eut jamais conçu,"—ce sont ses paroles.—" Mes savants amis, dit-il, se sont efforcés d'arrêter mon examen ; ils voulaient que je m'en tinsse au plan, mais j'ai préféré le spectacle de M. Stephenson sur le banc des témoins. Je dis qu'il n'a jamais eu de plan, je crois qu'il n'en a jamais eu de sa vie, je ne crois pas qu'il soit capable d'en faire un." Et tout cela était prouvé d'une façon si lucide, si évidente, si péremptoire, que le comité, tout en admettant la nécessité qu'il y avait d'établir une voie nouvelle de communication entre les deux grands foyers de la richesse de l'Angleterre, rejeta à une forte majorité le bill de la compagnie.

Stephenson reprit le chemin de Killingworth, assez semblable ; ces gladiateurs d'autrefois échappés de l'arène des bêtes fauves, tout lacérés, tout sanglants. A peine quelques amis lui conservaient leur confiance. Il s'en retournait comme un imposteur démasqué, sous le poids d'une sentence souveraine et comme confirmé dans le ridicule dont on l'avait couvert devant ce tribunal. Et il ne devint pas fou ! C'est là un sujet d'étonnement et qui prouve plus que ses œuvres le mâle caractère de cet homme, et la force que peuvent donner dans les plus rudes épreuves des convictions laborieusement et logiquement acquises.

Or, voici qui doit être le soutien constant des hommes d'action dans leurs combats méritoires, c'est que ce jour si terrible pour Stephenson fut la veille de son triomphe.

## XII.

Un pareil échec n'avait pas déconcerté entièrement les actionnaires de l'entreprise, tous hommes influents et déjà rompus à ces luttes de gros intérêts industriels. Ils se réorganisèrent et se préparèrent à la lutte avec plus d'habileté et de nouveaux efforts.

Ayant requis les services d'ingénieurs bien connus par leurs travaux, ils firent faire un nouveau tracé du chemin où l'on s'efforça d'éviter tout ce qui pouvait molester les plus grosses influences, et puis on ne parla plus de locomotive que comme une chose problé-

matique et lointaine, et toujours avec des formules réservées et des expressions de condescendance à tout désarmer, dans le genre de celles-ci: "S'il convient à vos seigneuries, si le repos de vos honorables personnes n'en est pas troublé, si vos gracieux constituants peuvent s'en accommoder." C'est ainsi paré de civilités, enmaillotté dans l'édredon parlementaire que le nouveau projet fit sa réapparition dans les chambres, l'année suivante. Cette fois, il y fut accueilli comme il méritait de l'être, et il reçut la sanction royale. Il coûtait à ce moment, pour frais préliminaires et les *précautions oratoires*, la jolie bagatelle de \$112,500, somme considérée énorme à cette époque, vu surtout le peu de longueur du chemin, qui n'est que d'à peu près, trente milles.—On a vu depuis, des projets coûter beaucoup plus cher que celui-là, même chez nous qui sommes des enfants. Il est vrai que les avocats ne sont pas les seuls qui mettent la main à la carte à payer.

Aussitôt que la charte eut reçu sa sanction, le conseil des directeurs, grâce sans doute à l'influence de M. Sanders, trouvant un motif suffisant dans les exigences exorbitantes des nouveaux ingénieurs pour s'en débarrasser, fit rappeler Stephenson et lui remit la surintendance des travaux aux appointements de £1,000 sterling par année.

### XIII.

Le mécanicien de Killingworth allait enfin prendre des diplômes dont les contemporains et la postérité ne lui contesteraient plus la validité.

Il quitta le séjour des mines pour venir se fixer à Liverpool et revêtir son harnais d'Hercule. L'entreprise qu'il allait commencer était un travail national dont l'importance et la durée devaient être séculaires. Il lui fallut d'abord discipliner toute une armée d'ouvriers, pour inaugurer cette série de modes nouveaux de construction, et organiser des métiers qui n'étaient pas encore connus.

Ce qui avait été praticable sur les petits chemins des mines devenait ici insuffisant ou impossible. Il devait renoncer aux plans inclinés et aux machines fixes; par conséquent, percer les collines, combler les vallons, faire des applications nouvelles et plus savantes des forces dans les constructions des ponts et des viaducs.—Il n'y en a pas moins de soixante trois sur cette ligne dont plusieurs jetés en diagonale, ce qui était alors une innovation.—On peut dire que le pont tubulaire, ce chef-d'œuvre du genre, et dont Montréal possède le plus merveilleux modèle a pris naissance dans les études variées que Stephenson fit alors sur ce sujet; quoique son fils en so regardé comme le seul inventeur.

L'œil et la main du maître devenaient ici nécessaires, dans les moindres détails des plans, des travaux et de l'administration. Tout le matériel roulant, waggou, camions, voitures; tout le mécanisme du chemin, plateaux tournants, aiguilles, croisements de voies, signaux, tout fut produit par sa pensée, exécuté sous son regard. Il vit jeter la première pelletée de terre et il conduisit le premier train; il surveilla toutes les dépenses, il demanda compte de l'emploi de tous les matériaux et de chaque denier. Il comprenait que dans cette entreprise tout devenait d'une importance majeure. C'était avant tout une spéculation, une œuvre d'économie, elle devait faire époque, servir de point de départ pour les entreprises subséquentes, de base de calcul aux capitalistes qui devaient tenter des placements semblables si celui-ci réussissait.

Cette tâche ardue dura quatre ans.

C'est par le point qui semblait devoir lui offrir l'obstacle le plus invincible que Stephenson débuta; par le Chat-Moss, ce marais fantastique, borbier sans fond de douze milles de surface, être mystérieux et animé qui hérissait sa crinière de mousse et cambrait son dos sous l'orage, épouvantail qui avait servi, dans les premiers débats du parlement, à son humiliante défaite. Stephenson jeta dessus un lit fait des bruyères qui croissaient auprès, et il y coucha ses solives et ses lisses, au moyen d'un appareil de châssis flottants liés ensemble par leurs extrémités. Aux abords du terrain solide où le fond s'élevait graduellement il fit, avec les mousses mêmes du marais, un massif qui descendait jusqu'au fond, y superposa ses châssis et ses rails, comme il avait fait ailleurs, et, quand le tout fut terminé, il passa dessus dans un convoi de charriots chargés de monde et de matériaux. Le pas infernal fut ainsi franchi sur un tapis de bruyères, le charme s'évapora, Stephenson avait tout simplement soufflé dessus. Les jetées de mousse seules avaient offert quelques difficultés à cause de la longueur du travail et des découragements des sous-ingénieurs: Elles engloutirent plus de 18,090,000 pieds cubes de la matière spongieuse.

Cette partie de la route fut aussi solide que l'autre et ce fut la plus agréable, et au lieu d'absorber l'énorme somme de 270,000 louis sterling, montant spécifié dans les évaluations des ingénieurs de l'opposition, elle ne coûta que 28,000 livres.

#### XIV.

Les débuts de ces travaux furent d'un heureux augure et contribuèrent fort à propos à raffermir la confiance des actionnaires, car toutes les difficultés ne venaient pas de ce seul passage.

La malveillance des propriétaires fonciers, en obligeant la compagnie à changer les lignes de son premier tracé, fit surgir devant l'ingénieur des obstacles sans nombre qui exigèrent des frais imprévus. A Olive-Mount il se trouva devant un banc de grès vif, long de deux milles, qu'il fallut couper de part en part. Il l'ouvrit tout au moyen de la mine ; plus de 12,960,000 pieds cubes de pierre furent lancés dans l'air : la tranchée s'enfonça à 80 pieds de profondeur et c'est au fond de cette fosse gigantesque qu'il assit sa double rangée de rails.

A Sankey, une vallée profonde et large venait croiser la voie, il dût y jeter un immense viaduc, ouvrage superbe, le premier qui ait été élevé pour servir aux chemins de fer. " Le couronnement du parapet de ce beau monument domine de 70 pieds le fond de la vallée, et chacune des piles qui le soutiennent repose sur deux cents pilotis profondément enfoncés en terre. Le sol ne valait rien."

A Liverpool, une colline lui fermait encore le passage, une partie de la ville s'élève dessus, il fallait de toute nécessité passer dessous ; faire près de deux milles et demi de tunnel à travers le roc et des couches d'argile séparées par des lits de sable incohérent. L'eau faisait irruption souvent, au milieu des travaux ; en certains endroits, les voutes s'effondraient avant qu'on eut le temps de les soutenir ; les ouvriers découragés s'insurgeaient. Stephenson était appelé à cent endroits à la fois, ici pour rétablir l'ordre et conjurer le danger, là pour apporter un remède, une idée nouvelle, un plan meilleur.

C'est ici où l'on voit combien lui fut précieux le rude apprentissage qu'il avait fait aux mines.

## XV.

Au milieu de cette activité formidable, il travaillait encore à faire adopter son système locomoteur mécanique pour le service du nouveau chemin. Car l'entreprise touchait à sa fin et les directeurs étaient encore indécis sur le mode de transport qu'ils adopteraient, tant les journaux, ces flambeaux de l'opinion publique, et les avocats, ces miroirs de la justice, avient su répandre de préventions contre l'utile invention de Stephenson. On était en 1829, la locomotive de Killingworth fonctionnait par conséquent depuis quatorze ans, vingt fois on était allé la voir et l'étudier, on avait analysé ses avantages, et l'on se demandait encore à Liverpool si ce n'était pas une mystification !... Ce ne fut qu'avec beaucoup de



peine que Stephenson obtint de faire ouvrir un concours, à Liverpool même, en faveur des mécaniciens inventeurs de locomotive. Il espérait qu'après cette dernière épreuve la compagnie se rendrait à l'évidence et adopterait définitivement sa machine. Ce moyen était sensé, on l'adopta. Le poids, la force et la célérité des machines qui devaient entrer en lice furent spécifiés, et une somme de 500 livres sterling fut proposé au vainqueur.

Stephenson s'était préparé à cette lutte depuis longtemps ; de nombreux perfectionnements avaient été apportés à son invention par lui et par son fils qui était devenu, grâce à ses soins, et à la bonne éducation qu'il lui avait procurée, un autre lui-même. Le plus important de ces perfectionnements était l'introduction de l'appareil tubulaire dans la chaudière. Cet appareil consiste à faire passer toute la fumée du foyer à travers la masse d'eau par une multitude de tubes : l'action du feu s'exerce ainsi sur toutes les parties du liquide à la fois, la surface de métal chauffé se trouvant centuplée, la vaporisation devient plus prompte, plus abondante, plus régulière. Cette découverte que Trevetick avait entrevue venait d'être appliquée par un ingénieur français aux machines à vapeur ordinaires.

Stephenson avait encore simplifié la transmission du mouvement dans ses engins. Le balancier, les leviers, les emboitures et toutes les tiges de renvoi avaient été supprimés. Les cylindres des pistons étaient maintenant disposés à peu près horizontalement entre les roues accouplées de l'avant et de l'arrière. La tige du piston était simplement reliée à la roue motrice par une courte bielle et une manivelle. La machine avait atteint sa plus grande simplicité d'action en même temps qu'elle possédait sa plus grande puissance. C'est à peu près la locomotive telle qu'elle fonctionne aujourd'hui.

Il m'est inutile d'entrer dans les particularités qui accompagnèrent ce célèbre concours où Stephenson produisit devant un public anxieux et préjugé cet engin dont le nom est resté fameux : *Le Rocket*. Elle convertit les plus prévenus contre le système et fit plus qu'on ne demandait d'elle. Les autres locomotives entrées en lice purent à peine franchir la première étape ; quelques-unes ne réussirent même pas à toucher le lieu du concours. Celle de Stephenson resta sur la voie comme en pays conquis et personne ne songea plus à l'en expulser.

## XVI.

Ce furent-là les avant-coureurs du triomphe final de notre puissant ouvrier : je me hâte d'y arriver. On éprouve un grand sentiment de satisfaction à voir descendre enfin une couronne sur un front courbé si longtemps sous le poids des soucis, des sueurs et des lassitudes d'une vie généreuse. Quelques semaines seulement le séparaient de ce grand jour : il s'occupa à mettre la dernière main à son œuvre, organisa le service général de la ligne, fit l'épreuve des nouvelles machines qu'il devait y établir ; et tout étant prêt, au 15 Septembre 1830, on fit solennellement l'inauguration du nouveau mode de communication.

Ici ne s'attroupèrent pas seulement des villageois et des mineurs, des maires et des conseillers de petites municipalités, des journalistes et des capitalistes de province, mais l'Angleterre tout entière y fut conviée, dans ce qu'elle avait de plus éclairé et de plus puissant. C'est entre Wellington et Robert Peel que Stephenson vint s'asseoir pour parcourir cette voie triomphale qui était pour lui la *voie sacrée* du Capitole. Huit locomotives étaient attelées sur le convoi qui entraînait le grand ouvrier et son brillant cortège. Les populations venues des distances les plus éloignées s'étaient échelonnées de chaque côté de la route, sur tout son parcours pour acclamer l'homme valeureux et son œuvre. Si une orgueilleuse illusion avait pu pénétrer dans l'esprit de ce travailleur consciencieux, il aurait pu croire qu'il parcourait l'arène d'un immense amphithéâtre dans une de ces grandes fêtes, telles que Rome en offrait à ses vainqueurs du monde. Mais il n'avait pas besoin de la jouissance d'une vaine et superbe illusion, il avait fait une conquête plus méritoire et plus utile et il goûtait un triomphe beaucoup plus légitime que ceux de ces soldats avides de victimes et de tyrannie. Il n'avait fait couler que des sueurs, et c'est lui qui avait versé les plus abondantes. Par ses efforts il allait centupler les richesses et les ressources de l'Angleterre, non pas en pillant des villes étrangères et en pressurant des populations asservies ; ces richesses ne consisteraient pas dans un butin dont il garderait la plus grosse part, mais seraient au contraire la libre et légitime conquête du travail de tous, et un élément respectable de la force de son pays. Stephenson devait donc être bien fier de ce magnifique accueil, quand sa conscience ne trouvait autre chose à lui dire, au milieu du bruit de cette immense acclamation, que ces simples paroles qui sont tout une apothéose pour une âme droite et véritablement grande : "tu as bien fait."

Aujourd'hui, on est accoutumé à ces grandes fêtes du monde industriel, et à des travaux plus gigantesques que ceux-là : Stephenson lui-même, son fils et leurs élèves en ont exécuté de plus considérables encore. Mais ceux-ci étaient les premiers, et la gloire est aux créateurs et aux découvreurs, à ceux qui ouvrent les sentiers difficiles et qui donnent l'exemple. Les peuples comprennent cela. Aussi, on ne peut se faire une idée de l'enthousiasme avec lequel on accueillit Stephenson quand il franchit, surtout, cette vallée du Sankey. Le convoi courait alors à une vitesse de vingt-quatre milles à l'heure, la foule était curieuse, sans doute, de voir passer au-dessus de sa tête, à une si grande hauteur, ces machines étonnantes qui entraînaient, comme le vent entraîne la poussière, plus de six cents voyageurs ; elle s'était accumulée surtout à cet endroit ; on aurait dit qu'une mer de peuple avait reflué dans la vallée. Stephenson ne dut voir au-dessous de lui que des têtes qui se courbaient, que des mains qui lui adressaient un signe universel d'approbation.

Cette foule représentait le monde dans son assentiment prochain à l'idée nouvelle, car elle avait définitivement pris son essor.

## XVII.

C'est à ce point culminant de la vie du grand mécanicien que s'achève en réalité sa tâche. Il accomplit, sans doute encore, de grands travaux, mais ils succédèrent à ceux-ci comme les suites heureuses d'une victoire décisive, comme une germination féconde d'une forte semence.

Le système inauguré à Liverpool se ramifia bientôt vers tous les points importants de l'Angleterre. Stephenson fut encore appelé en France, en Belgique et en Espagne pour la propager, il était devenu l'hôte des rois et concitoyen chez tous les peuples. Et c'est là la belle prérogative de l'artisan : son œuvre est de tous les pays, elle parle la langue universelle ; elle est bienfaisante pour tous les hommes et dans tous les siècles. Celle de Stephenson eut pour effet immédiat de rapprocher les nations, de mettre en contact plus intime leurs intérêts divers, de répartir sur toutes, les dons, le travail et la richesse de chacune d'elles. Ce n'est sans doute qu'un agent matériel, mais cet agent transporte la pensée et la parole humaines, il leur donne des ailes et il devient dans cette union avec elles un être intelligent. Et qui peut calculer aujourd'hui les immenses résultats que cet agent, est appelé à produire dans l'économie physique et morale de l'humanité ?

Messieurs, je ne pousserai pas plus loin le récit détaillé des journées laborieuses de Stephenson. Cela m'entraînerait bien au delà du cadre de cette étude. D'ailleurs, vous vous lasseriez seulement à entendre le simple énoncé des choses qu'il accomplit encore dans la dernière partie de sa carrière. Il me suffit de vous en donner une idée.

Dans le même temps qu'il allait inaugurer les travaux des chemins de fer du continent, il dirigeait à la fois, vingt entreprises colossales en Angleterre, en Ecosse et en Irlande. Il avait sans doute maintenant dans son fils et les élèves qu'il avait formés des lieutenants expérimentés, mais ils devaient encore accourir dans les moments les plus critiques pour vaincre les plus grandes difficultés.

Son activité durant cette période de sa vie, tient du merveilleux. On a calculé que pendant trois ans il fit plus de vingt mille milles ou près de sept mille lieues en chaise de poste. Il s'arrête à peine un jour, sous son toit, et ce n'est pas pour se reposer. Il dicte jusqu'à trente lettres par jour, dont plusieurs sur des sujets qui demandent de grandes réflexions et une précision mathématique dans les renseignements et les expressions. Il retient quelquefois son secrétaire sur la sellette pendant douze heures consécutives à écrire des rapports compliqués. Le pauvre homme épuisé, stupéfié, laisse à la fin tomber sa plume et demande grâce ; et ce n'est qu'alors que le maître songe à s'arrêter.

Les lignes de Londres à Birmingham, de Manchester à Leeds, et celle du centre offraient chacune des obstacles énormes. Les tranchées qu'il fut obligé de faire à certains endroits, les ponts, les tunnels, les viaducs forment un ensemble de travaux comparables aux plus grandes merveilles des Pharaons et des Césars. " La tranchée de Blisworth, sur le chemin de Londres à Birmingham est une des plus longues et des plus profondes qui ait jamais été ouverte. Un tiers de son parcours s'ouvre dans la roche sous laquelle se trouve une couche épaisse d'argile, qui repose elle-même sur des lits de chiste friable." C'est sur ce dernier sol qu'il fallait asseoir les lisses. Mais c'était un filtre souterrain, l'eau en jaillissait de toute part, il devenait impossible d'y consolider les matériaux du chemin ; le chiste s'éfeuillait à l'air et menaçait de céder sous le poids qu'il portait ; on craignait à chaque instant de voir s'affaisser l'une sur l'autre les deux gigantesques talus élevés de chaque côté de la tranchée. L'entrepreneur, après dix huit mois de lutte inutile, abandonna la partie. L'ingénieur fut forcé de reprendre lui-même les travaux. Il établit sur les lieux huit cents ouvriers, y installa des pompes puissantes pour soutirer l'eau et deux locomotives pour faire le service du déblai.—Il s'empara de la tranchée d'as-

saut.—Pendant que le sol s'asséchait, il jetait les fondations des énormes murs d'appui destinés à soutenir les masses menaçantes des parois et il reliait leurs bases par ces fameuses voûtes renversées, qui, si elles n'étaient pas alors d'invention nouvelle, n'avaient jamais été, du moins, appliquées contre des pesanteurs aussi colossales.

Au tunnel de Primrose Hill, il fallut construire un véritable tube en maçonnerie d'une puissance inouïe : la galerie souterraine passait à travers une couche d'argile compacte et sèche ; au contact de l'air et de l'humidité, cette argile se dilatait ; il ne suffisait pas, ici, de soutenir la voûte et les parois de la trouée, mais on devait exercer tout au tour une pression assez forte pour neutraliser ce renflement du sol. Malgré l'épaisseur des murs que l'on construisit, l'effort qu'ils eurent à soutenir était si terrible, les premiers jours surtout, que la brique la plus dure s'effeuillait et couvrait le chemin d'une couche de scories.

Au tunnel de Vilsby les difficultés qui se révélèrent au début parurent si menaçantes, que l'entrepreneur désespéré en prit une maladie qui l'emportât ; et sans la persistance de Stephenson on aurait abandonné les travaux. A un certain endroit, comme on arrivait au fond de l'un des puits de sonde, on constata l'existence d'un vaste gisement de sable sous une couche d'argile de quarante pieds d'épaisseur. C'était un autre filtre, comme celui de Blisworth, mais beaucoup plus vaste. L'eau montait dans les puits et l'on ne pouvait plus atteindre la région des travaux, il n'y avait pas à songer à pratiquer une tranchée, le niveau que devait occuper le chemin se trouvant à une profondeur moyenne de cent vingt pieds, sur tout le parcours du tunnel. Il fallait donc de toute nécessité soustraire l'eau. Pour cela on ouvrit de nouveaux puits à des distances plus rapprochées. On fit faire des engins à pompe, exprès pour ce travail. Ils représentaient une force collective de cent soixante chevaux et ils fonctionnèrent pendant huit mois consécutifs, jour et nuit. Malgré que ces machines fissent monter de cette profondeur de cent vingt pieds, deux mille gallons d'eau par minute, le niveau de la masse liquide ne baissait que de deux ou trois pouces par semaine. Et cependant, on en retira un volume qui aurait suffi à remplir le lit de la Tamise dans une partie de son cours !

Après ces efforts gigantesques, les terrassiers et les maçons purent encore difficilement accomplir leur tâche. L'eau les débordait souvent, elle lavait le ciment à mesure qu'ils le posaient il fallait étancher les voûtes avec de la paille et travailler sans relâche. Ici comme à Primrose Hill le tunnel est entièrement revêtu d'un mur

tubulaire. Le coût total de sa construction s'est élevé à £300,000, sterling. Et tout le chemin a exigé le travail de vingt mille hommes, pendant cinq ans.

Au tunnel de Littleborough, sur le chemin du centre, plus de mille ouvriers travaillèrent pendant quatre ans. Et bien qu'il soit percé à peu près tout dans le roc solide, son revêtement intérieur a absorbé vingt-trois millions de briques et huit mille tonnes de ciment romain.

Mais je m'arrête, Messieurs, je crois en avoir assez dit pour vous faire connaître ce grand artisan, un des plus illustres des vôtres, et vous donner une idée de l'importance de ses travaux. Vous l'avez vu à son point de départ, enfant pauvre, petit manœuvre de quatre sols, s'efforçant avec courage, de s'élever des plus humbles emplois de l'industrie houillère au plus importants; n'ayant qu'une préoccupation, celle de bien faire son devoir et de gagner son pain. Il travaille et il s'instruit autant qu'il peut, dans le seul but d'arriver à faire mieux qu'il ne fait, d'en savoir plus qu'il n'en sait. Les circonstances lui mettent une pompe à vapeur dans les mains, lui font conduire des charriots sur les petits chemins à lisse des mines, creuser des puits houilliers, percer des galeries souterraines à travers toutes sortes de formations géologiques, assécher des sous-sols inondés, soutenir des voûtes mal assurées. Son intelligence et sa main se familiarisent avec toutes ces choses, avec toutes ces besognes. Puis, vient un temps où un besoin nouveau se fait sentir, il va se faire une transformation providentielle dans les rapports de la famille humaine, les peuples veulent communiquer plus rapidement et plus intimement entre eux et il arrive que cet ouvrier des houillères devient l'ouvrier de ce nouvel ordre de chose. La pompe à feu se transforme sous sa main en machine locomotrice, ces petits chemins de bois ou de fer des mines deviennent des géants qui passent à travers les continents; il taille et perce les montagnes comme il creusait les couches de houilles; tous les travaux auxquels il s'était habitué, sans autre but ultérieur que de devenir un bon ouvrier mineur, sont ceux que requière l'œuvre nouvelle, et cet obscur travailleur, ainsi fortifié par l'étude et la réflexion, aguerri dans un pénible travail, se grandit tout à coup pour remplir la sphère nouvelle où l'appelle les besoins de son temps, et il imprime la trace de sa main sur la surface de son pays, d'une manière plus ineffaçable que celle de ce roi qui a jeté sur les bords du Nil ces pyramides de quarante siècles d'existence.

Cependant, quelque soit cet étonnant résultat, peut-on dire que Stephenson fut un homme de génie selon toute l'étendue du sens de ce mot: non. Comme je l'ai dit déjà, c'était un travailleur cons-

ciencieux, de bonne et forte volonté, heureusement organisé pour l'action et que les circonstances ont utilisé. Le secret de sa puissance il le révèle dans ces quelques paroles qu'il répétait souvent à ses élèves : " Apprenez par vous-même, pensez pour vous-même, rendez-vous maître des principes, persévérez, soyez laborieux, et je suis sans inquiétude pour votre avenir."

Il aurait pu ajouter : " travaillez jusqu'à ce que vous soyez satisfait de vous-même," car cette conscience rigoureuse dans le travail a été un des plus beaux côtés de son caractère, et un des éléments les plus efficaces de ses succès. Elle a fait que l'on a eu confiance en lui ; quand il disait : " je peux " il trouvait quelqu'un qui répondait en lui tendant une main généreuse : " Eh ! bien faites ! " c'est ainsi que Lord Ravensworth, M. Pease, et M. Sanders l'ont secondé dans les trois circonstances les plus décisives de sa carrière.

Dans les grandes associations humaines libres, où les grandes choses ne se font pas par des troupes d'esclaves, mais par le concours de la volonté de plusieurs, la confiance devient un agent indispensable et tout puissant, et elle ne se donne dans une mesure importante qu'aux artisans honnêtes. Vous avez vu, Messieurs, par la vie de Stephenson, à quel degré de distinction et à quel résultat important peut faire arriver la confiance bien placée et bien méritée.

N. BOURASSA.

---

LA  
PROFESSION D'AVOCAT ET DE NOTAIRE

EN CANADA.

(Suite.)

---

*Profession de Notaire.* Il a été dit au commencement de ce cours que le rôle principal du notaire a toujours été de donner aux actes et contrats le caractère d'authenticité attaché aux actes de l'autorité publique. Avant le code, l'authenticité des actes était entourée de formalités qui donnaient lieu à plusieurs abus. L'original de l'acte qui reste en la possession du notaire et dont il conserve *minute*, devait être signé par deux notaires. La présence de ces deux notaires n'était requise que pour les testaments solennels ; quant aux autres actes, il suffisait de la présence de l'un des deux, et l'autre contresignait l'acte soit en la présence ou en l'absence des parties. Ce contre-seing n'était qu'une formalité : un notaire attendait qu'il eut plusieurs actes à faire contresigner ou qu'il eut à délivrer copie pour les présenter à son confrère. Il est malheureusement arrivé que des copies d'acte portaient le nom d'un notaire comme ayant contresigné l'acte, lequel de fait ne l'avait pas fait. Lors qu'il s'est agi d'obtenir ce contre-seing, le notaire était absent ou décédé. Dans l'origine, l'intention de la loi était, en exigeant deux notaires, d'établir un contrôle, une surveillance et d'empêcher la fraude. En France cette formalité pouvait être accomplie sans trop de difficultés ; mais en Canada il n'en était pas ainsi. Un notaire, situé à huit ou dix lieues de son confrère le plus voisin, ne pouvait pas exiger sa présence lorsqu'il signait un acte et même il lui était difficile d'avoir son contre-seing avant de délivrer copies. Pendant ce temps son confrère éloigné pouvait voyager et qui pis est



pouvait décéder : les copies devenaient fausses et étaient susceptibles d'être attaquées en nullité.

Le code, avec sagesse, a mis fin à cette formalité sans conséquence, en établissant (art. 1208) qu'un acte notarié reçu devant un notaire (*seulement*) est authentique s'il est signé par toutes les parties. Si les parties ou l'une d'elles est incapable de signer, il est nécessaire pour que l'acte soit authentique, qu'il soit reçu par un notaire en la présence *actuelle* d'un autre notaire ou *d'un témoin* qui y signe. Les témoins doivent être mâles, âgés d'au moins vingt et un ans, sains d'esprit, n'être parents d'aucune des parties jusqu'au degré de cousin-germain inclusivement, ni intéressés dans l'acte, ni morts civilement, ni réputés infâmes en loi. Les aubains peuvent servir de témoins aux actes notariés. Il va sans dire que cet article ne s'applique pas aux dispositions concernant les notifications, protêts et significations, pour lesquels un seul notaire suffit. Quant aux testaments rien n'est changé, la forme notariée ou authentique exige la présence de deux notaires ou d'un notaire et deux témoins.

Telle est la législation sur les formalités extérieures des actes notariés. Avant d'entrer dans l'explication des règles de la profession de notaire, il nous sera permis de parler du style des actes.

*Style des actes.* L'étudiant s'occupe pendant sa cléricature à prendre note des formules des actes les plus généralement employés. Il arrive malheureusement qu'il sacrifie parfois l'esprit de l'acte à la formule : c'est un tort.

Avant de préparer et de rédiger un acte, le notaire doit rechercher dans la loi la nature des obligations de chaque partie contractante, en rapport avec l'acte qu'elles entendent signer. Les expressions dont se sert la loi doivent d'abord être choisies de préférence à toutes celles des formules en usage. C'est souvent dans la manière dont sont rédigés les actes que résultent la plupart des procès. Ce sont les notaires qui, par la rédaction de leurs actes, donnent aux parties des droits sur lesquels elles ne comptaient peut-être pas avant de transiger. On se rappelle un procès où chaque héritier réclamait deux mille louis, faute d'une apostrophe ou plutôt d'une locution moins équivoque : le testateur voulait donner à chacun de ses deux neveux mille louis, le notaire écrivit sans réfléchir : à chacun d'eux mille louis. L'apostrophe avait pâli avec le temps et avait fini par disparaître : ces deux héritiers s'empressèrent, il va sans dire, de profiter de la disparition de l'apostrophe pour réclamer mille louis de plus que le testateur n'avait voulu leur donner.

Les donations entre vifs sont souvent mal rédigées : les notaires peu studieux se font les esclaves de vieilles formules surannées. Combien n'avons-nous pas vu des donataires s'obliger de fournir au donateur : un cochon raisonnable, une vache qui ne meurt pas. A force de saisir le sens des mots et l'intention du notaire, on comprend que le cochon doit être ni trop gras, ni trop maigre, ni trop jeune ni trop vieux ; mais on ne peut s'empêcher de sourire du qualificatif employé pour cet intéressant ruminant. Et la vache qui ne meurt pas ! quelle métaphore, pour expliquer que le donateur doit toujours avoir une vache, et en cas de décès c'est au donataire à la remplacer. N'est-ce pas le fameux brocard du 16<sup>e</sup> siècle. *le mort saisit le vif*, appliqué à la vache immortelle.

Il y a parfois des notaires pleins de zèle pour la bonne culture des terres, et s'il leur arrive de passer une donation entre vifs d'une terre, ils s'empressent de rédiger une clause pour obliger le donataire de cultiver en bonne saison et sur bon sol, et poussent le zèle jusqu'à ajouter de nouveaux verbes aux sept mille verbes qui enrichissent déjà notre belle langue française, ils ajoutent magistralement : il est défendu au donataire de *désaisonner* et de *désoler* sans la permission du donateur !

C'est surtout dans les protêts que se développe la littérature du notaire : ici rien ne le retient, c'est un récit, une narration qu'il a à faire. Aussi quelle verve, lorsqu'il s'agit d'un dommage réel résultant d'une maison mal construite. Le notaire se fait architecte, maçon, briquetier, plâtrier. Il n'y a rien à dire sous ce rapport sauf une petite observation. Des notaires prudents se contentent de protester et de donner copie de leur protêt ; mais d'autres sont plus curieux, ils veulent savoir comment celui qui est protesté, apprécie leur littérature : ils exigent *mordicus* une réponse, qu'il soit présent ou absent. Un notaire se présente chez un vieux garçon qui n'a qu'une vieille bonne, ou si l'on aime mieux, une bonne vieille pour garder sa maison et être utile à l'intérieur. Le vieux garçon est protesté par le notaire protestant : il est absent lors de l'arrivée du chef-d'œuvre, mais sa bonne est la *personne raisonnable de sa famille*, qualifiée à recevoir le susdit protêt. On veut le lui lire, elle n'y comprend goutte, et s'armant du seul argument *ad hominem* à sa disposition, elle met à la porte protêt et protestant, et le notaire d'écrire : "réponse fut faite, *d'aller au diable*, laquelle réponse n'étant pas satisfaisante, nous l'avons prise pour un refus, par conséquent nous protestons, etc." Les protêts jouent un grand rôle dans la pratique, il y a beaucoup de gens qui s'amuse à ce jeu inoffensif, qui, le plus souvent, ne sert qu'à enrichir le répertoire et la bourse du notaire.

Dans les acceptations de transport, les notaires emploient parfois une locution qui prête à l'équivoque : " la comparante se le tient pour dûment signifié et pour agréable et déclare se le tenir à l'avenir comme tel, etc."

Dans les baux, on loue une maison et une écurie pour l'usage de la famille du locataire.

Dans les inventaires, et surtout lorsque le défunt était marchand et que l'on a à décrire les marchandises du magasin, on lit : 2 douzaine de bas d'enfants carottés, 3 douzaines de chemises de femmes toutes faites, etc.

Il faut donc se mettre en garde contre toutes ces locutions vicieuses qui déprécient la langue française et jettent du ridicule sur une profession si respectable. C'est en indiquant ces originalités que l'on arrive à les faire disparaître. Il faut avouer que depuis que les étudiants suivent des cours, depuis que les lois ont été codifiées, le style des actes s'est purifié. La jurisprudence, de son côté, a démontré le danger de certaines locutions et a dirigé les notaires dans la rédaction de certains actes.

Le notaire est aussi intéressé que l'avocat à suivre la jurisprudence de cette Province : la jurisprudence n'est pas autre chose que l'interprétation finale donnée à nos lois, ou pour mieux dire l'exécution raisonnée des lois du pays. Les tribunaux n'ont pas d'autre mission que d'exécuter et d'appliquer les lois et c'est dans la manière de les exécuter et de les expliquer que s'établit la jurisprudence.

*Règles de la profession de Notaire.*—M. Martroye, dans son excellent ouvrage sur la morale du Notariat, divise les règles de la Profession du Notaire en trois parties : 1o Devoirs envers la société, 2o Devoirs envers les clients : 3o Devoirs envers les confrères. Nous empruntons à cet auteur les règles applicables au Canada.

Le notaire se doit à la société avant tout, puisque c'est pour elle, qu'il est institué—C'est par l'office du notaire que la société se raffermie et se perpétue. La main du notaire scelle la part privée de chacun dans les intérêts matériels, lesquels donnent à la société son existence. L'ordre public encore, première condition du bien général, ne s'obtient que par la tranquillité de chaque famille ; et la famille cesse de vivre en paix dès qu'elle se sent blessée dans ses droits, droits confiés à la garde du notaire. S'il préside ainsi aux affaires avec équité, le notaire se rend éminemment précieux : il devient dans le corps social un organe conservateur. Mais s'il se met en désaccord avec l'ensemble du système physiologique de cet être moral, s'il contrarie les tendances de chaque membre de la société à jouir paisiblement de ce qui lui appartient, au lieu d'être

salutaire, il se transforme en élément de destruction. Cette alternative, d'être bienfaisante ou funeste, sans autre issue possible, rend l'action du notaire sérieuse et délicate. Trouvant en lui, le danger du mal opposé au bien qu'il promet, on craindrait de s'abandonner au notaire, si sa vertu n'attirait de toutes parts la confiance. Or, le principe fondamental de toute confiance, c'est l'intégrité apparente de celui qui l'inspire. Mais le sentiment de confiance que le notaire doit greffer dans tous les cœurs, n'est pas cette confiance mesurée que l'on voit régner dans le commerce ordinaire des hommes. Il faut rassurer bien des doutes, dissiper bien des craintes, vaincre beaucoup d'hésitations, pour engager quelqu'un à se livrer, lui, sa position et sa fortune, à la merci de ses œuvres. C'est qu'en effet, le sort des clients se trouve maintes fois abandonné au notaire. Il faut donc que sous le rapport de sa probité, il montre une austérité inflexible. Il ne suffit pas pour lui, comme à la rigueur on les pardonne dans les simples relations individuelles, de se sauver de l'atteinte des lois, sans s'inquiéter si la délicatesse est outragée. Il importe peu que sa tolérance égoïste puisse l'absoudre, lorsque sa conduite n'apparaît pas couronnée par l'approbation de l'opinion publique. Et remarquons bien, que c'est abstraction faite de l'intérêt propre du notaire, qu'existe pour lui le devoir de se concilier la confiance unanime du monde ; car la société l'exige pour elle-même. Si dans le cours de sa carrière, il imprime jamais, un pas dont la trace laisse à découvert quelque indice d'iniquité, il répandra autour de lui la terreur et le désordre. S'il ne tient pas toujours sa moralité à l'abri de tout soupçon, s'il inspire de la défiance, on le fuira ; on n'usera plus de ses services, de peur qu'il n'y recèle quelque perfidie. Il restera désœuvré, et la société sera privée d'une utilité indispensable, qu'elle attendait de lui et qu'il ne sait pas réaliser. (p. p. 26, 27, 28)

La probité du notaire, une fois bien prouvée et reconnue, aucune appréhension ne devrait plus troubler la tranquillité des esprits, si l'argent et l'intérêt matériel composaient tout l'alliage des affaires, mais les affaires portent en elles le miroir de la vie, reflétant les conditions dans leur image véritable, dans l'image dégarinée des travestissements qui brillent à la surface. A côté du reflet glorieux de la fortune, apparaît le signe honteux d'une position compromise. On y voit la prospérité du fort, servie par les malheurs des faibles ; les faciles succès du riche, comblé dès son abondance, et les efforts pénibles du malheureux pour résister à sa ruine. Les affaires offrent aux yeux l'emblème du cœur humain, avec ses passions, ses vices et ses faiblesses : on y voit le témoignage d'une affection d'alcove, sous le don qu'un moribond re-

tranche aux prétentions légales d'un héritier ; ailleurs, c'est le mensonge et la fourberie. A travers la vérité apparente qui fait croire à l'oubli et au pardon d'une offense, on voit percer dans les affaires, les apprêts d'une vengeance qui sera sourdement exercée. On y voit tous les raffinements de haine médités pour affliger un ennemi ; on y voit le coup traître qui va frapper les plus saintes espérances, lorsque le bras qui l'aura porté, sera déjà froid dans la tombe. Dans les affaires se reproduisent les irrégularités douloureuses du ménage, les dissidences des familles et les plaies intestines qui les rongent. Ce que la dissimulation dérobe à l'avidité curieuse du monde, est là caractérisé dans sa répugnante nudité. Pour laisser percer ces mystères domestiques à l'œil d'un étranger, pour dérober au regard d'un homme, les replis intérieurs qui enveloppent la misère et l'humiliation, il faut pouvoir se dire en soi, que ces aveux resteront réfugiés sous l'asile d'une discrétion impénétrable. Le danger de divulguer ces secrets n'est pas tant de ruiner une renommée qui ne satisfait que l'amour propre. Développées dans toute leur gravité, les suites d'une indiscrétion peuvent exposer la fortune, le rang, les moyens d'existence d'une famille. Le notaire n'en est pas même juge ; l'importance de ses paroles peut dépasser toutes ses prévisions. Un seul mot, plus d'une fois, a creusé des abîmes. Il arrive qu'un homme est abattu par des revers de fortune. Il couvre son malheur par le silence. Il va tenter de se relever par quelques ressources qui lui restent. Il est encore accrédité par d'honorables antécédents ; qu'il puisse guérir sa plaie dans l'ombre, il est sauvé. Il a besoin du notaire, il s'adresse à lui, et il lui expose sans contrainte, la situation de ses affaires. Après cela, que le notaire le trahisse, étourdiment ou à dessein ; qu'il lève aux yeux du monde, un coin du voile qui cachait la lutte engagée pour vaincre l'adversité, il détruira à fond les espérances de la victime qui avait déposé sa foi en lui : Le courage de ce malheureux sera rébuté par les défiances publiques, et sa défaite restera à jamais irréparable. (p. p. 28, 29, 30).

Chaque famille a ses vues, ses projets, ses spéculations, qu'il importe de sceller et qu'elle ne peut accomplir qu'avec le concours du notaire. Recherché comme conseil, comme auxiliaire, dans les transactions à conclure sous la sanction de son ministère, il devient inévitablement le confident le plus intime de chacun. Par une nécessité de l'ordre social, il est le dépositaire des secrets du cœur et du coffre, et s'il ne les respectait pas, il se rendrait aussi périlleux et nuisible, que s'il était improbe. (*Idem*)

Probité et discrétion, voilà la garantie que la tranquillité publique exige du notaire. Mais pour donner appui à ces vertus, pour

les conserver inaltérables, le notaire doit y joindre de l'indépendance. Il doit être fort de lui-même, par son caractère et par ses principes. Le notaire, plus que personne au monde, doit s'étudier, analyser les faiblesses de son âme et recourir aux remèdes propres à la raffermir. Il ne peut écouter que l'inspiration de la raison, et il doit se soutenir inébranlable dans la détermination qu'elle lui aura fait prendre. (*Idem*)

Un notaire faible, irrésolu, chancelant dans ses idées, sera assailli par les tentations les plus dangereuses, et il ne sera jamais sûr de ne pas être séduit. Il sera toujours surbordonné à des volontés étrangères ; elles feront germer en lui le sentiment de son infériorité, et elles feront violence à son esprit pour le plier à leurs exigences. Il subira l'influence de sa femme, de ses parents, de ses amis. Il sera entouré de maîtres qui n'ont pas la conscience de sa profession et qui s'ingéreront dans ses affaires. Ces êtres lui imposeront des goûts et des caprices qui le pousseront aveuglement à l'oubli de ses devoirs. Sa vertu ne répondra plus de ses faits, que par la vertu de ceux qui le dominent, et la société aura perdu toute la garantie morale qu'elle doit trouver en lui. (p. 31)

Les principes que nous venons d'établir, ajoute M. Martroye, comprennent toutes les règles fondamentales de la conduite du notaire. Ils enseignent le premier précepte de loyauté qu'il doit mettre en usage dans ses rapports particuliers avec ses clients, l'impartialité. Toutes les personnes intéressées dans l'acte que le notaire reçoit, ont les mêmes droits à sa sollicitude, car elles sont indistinctement égales devant la loi, dont il est l'organe et l'instrument. S'il manifestait quelque prédilection pour les intérêts d'une des parties, ce serait mentir à sa dignité de magistrat ; il susciterait de l'animosité dans le cœur de ceux qui se verraient exclus de son accueil protecteur ; il ne serait plus ce ministre bienfaisant, prêchant la conciliation ; au lieu de cimenter la concorde entre les hommes, il sèmerait parmi eux la zizanie. Lorsque le notaire se trouve placé dans une occurrence où les sympathies l'attirent plutôt d'un côté que d'un autre, il doit étouffer la voix de ses sentiments intimes, et résister à toute préférence pour n'écouter que l'équité. Qu'il se pénètre bien que sa mission lui a été confiée pour tourner à l'avantage de tous, et il comprendra ce qu'il y aurait de flétrissant pour son caractère officiel, s'il allait en abuser au détriment de quelqu'un. (pp. 31, 32.)

Le notaire doit aussi vouer aux affaires qui lui sont confiées, toute sa science, tous ses services, toute son aptitude. Ses clients ont droit d'attendre de son office toute l'utilité qu'il est humainement possible d'en tirer. C'est dans cette vue qu'il a été institué,

et après tout, sa charge ne lui a pas été imposée ; c'est de son propre gré qu'il s'est fait préposer aux affaires. D'ailleurs ses services lui attirent des dédommagements, qui constituent les ressources de son existence ; et en s'attachant aux intérêts de ceux qui le sollicitent, en s'appliquant à leur trouver des expédients propices pour les sauver des embarras d'une affaire embrouillée, en exécutant à leur profit tous les moyens efficaces que l'honnêteté approuve, il ne dépassera pas les vœux d'une juste compensation. (*Idem.*)

Il se rendrait encore imparfaitement serviable, il annulerait souvent le bienfait des meilleurs procédés, s'il n'opérait pas avec activité et diligence. L'opportunité bien saisie augmente infailliblement le prix du travail, et la négligence entraîne toujours des suites onéreuses. La célérité est plus particulièrement nécessaire dans les affaires de famille, qui sont, en général, déterminées par des causes fugitives ou par des convenances mobiles, avantageuses aujourd'hui, et plus tard funestes. Le notaire peut occasionner de graves préjudices par sa lenteur à terminer et à liquider les affaires. (p. 53)

Par rapport à lui-même, le notaire se doit des ménagements, par déférence pour le caractère éminent de ses fonctions. Il doit se conduire avec bienséance. Pour exécuter son ministère, il a besoin de s'accréditer très avantageusement dans l'esprit du monde et il doit constamment prouver au public, qu'il est moralement digne d'être distingué. Il y a du scandale à voir un notaire se conduire avec inconvenance. Ses clients ne sauraient être témoins de quelque dérèglement de sa vie privée, sans rougir de lui avoir accordé leur confiance. (*Idem.*)

Au total donc, le notaire doit probité, discrétion, indépendance à la société ;—à ses clients, impartialité, dévouement, célérité ;—à lui-même, respect. (*Idem.*)

Ainsi, lorsque des personnes se présenteront devant lui, pour arrêter les bases d'une transaction, il examinera d'abord si elle tend vers un but équitable. Il en écartera toutes les dispositions qui seraient contraires aux lois, aux bonnes mœurs et à l'ordre public. Il cherchera à découvrir si l'intérêt des tiers ou des masses, ne s'y trouve pas rattaché en quelque éventualité que la transaction pourrait avoir dans ses conséquences, et il prendra d'office toutes les précautions propres à sauver cet intérêt. Il fera abnégation de son intérêt personnel ; c'est par son désintéressement qu'il agrandira sa considération, qu'il multipliera ses affaires et augmentera sa fortune. S'il possède des secrets qui lui font reconnaître que l'affaire peut devenir nuisible à l'une ou l'autre partie, il l'engagera franchement à y renoncer, mais en motivant son avis par des considérations étrangères à ses secrets. Qu'il prévienne le mal

par l'autorité de son ascendant, bien ; mais dévoiler un secret, trahir une confiance, jamais ! L'étude d'un notaire est un sanctuaire sacré hors duquel il ne peut laisser exhaler aucun secret sans qu'il ne commette une profanation. Le notaire ne peut jamais se souvenir d'un secret que pour le bien et l'avantage de celui qui le lui a confié. Il ne s'en prévaut donc pas pour empêcher une mauvaise transaction, ou du moins il ne le divulguera pas ; il ne laissera pas même deviner. S'il peut plaire aux convenances de ses amis que cette transaction ne soit pas conclue, il ne fléchira pas sous leur influence, il restera incorruptible, et il s'y vouera loyalement pour la terminer au gré de ses clients. Il examinera consciencieusement quelle est la part de profits et de charges que selon la justice, la transaction doit repartir à chacune des parties ; il défendra les droits de l'une comme de l'autre. Il éclaircira les vues obscures, fera cesser les doutes, et prévaloir la droiture, sans s'arrêter devant des considérations de personnes, sans céder à des sentiments particuliers. Lorsqu'il aura ainsi concilié les parties sur tous les points qui entrent dans la matière de la transaction, il en dressera l'acte en termes simples, clairs, exprimant bien fidèlement l'intention qui a présidé à l'accord. Qu'il se mette en garde de n'y jamais glisser des locutions équivoques, cachant quelque arrière pensée ; s'il le faisait sciemment, il commettrait une lâcheté. Les reticences, ménagées par calcul, dans des desseins que l'on n'ose pas avouer, sont également condamnables. Ces expédients, qu'il faut appeler bassesses, peuvent faire la tactique d'un jongleur, mais ils répugnent à un homme délicat. (pp. 33, 34, 35.)

Le contrat formé, il accomplira toutes les formalités requises, il secondera les parties par tous les moyens qui sont en son pouvoir, pour leur faciliter l'exécution en temps opportun. (*Idem.*)

GONZALVE DOUTRE, D. C. L.

*Professeur de Procédure à l'Université McGill.*

(A continuer.)

---



## CHRONIQUE.

---

Le monde vient de faire les premiers pas dans l'année nouvelle et déjà ont surgi, de toutes parts, une foule d'événements que la chronique recueille au jour le jour et qui continueront l'histoire. A la vue du drame quotidien dont les scènes se multiplient avec tant de rapidité, il nous est bien permis de prétendre que, si nous ne vivons pas dans un siècle de progrès, au moins sommes-nous dans un âge de mouvement incessant. Une activité dévorante pousse les peuples vers des destinées nouvelles ; l'humanité, comme enflévrée, précipite sa course, et il résulte de ce mouvement, ces changements qui nous absorbent un instant, pour céder bientôt la place à de nouvelles préoccupations ; comme le flot qui arrive pousse celui qui le précède, de même le fait d'aujourd'hui remplace celui de la veille et le fait oublier. Nous ne savons pas si cette réflexion flatte nos contemporains, mais il nous semble qu'ils vivent plus en une année que nos aïeux n'ont vécu en dix ans.

A peine le bon peuple du Canada avait-il fini ses souhaits de nouvel an, et avant qu'il lui fut donné de tirer le gâteau des Rois, un ordre venu du Gouverneur-Général l'appelait à remplir une grande tâche. En un instant les fêtes ont cessé, et le pays fut plongé dans ce que l'on appelle l'agitation électorale. Partout la lutte a été rude ; il ne nous est pas permis d'en apprécier les péripéties, d'en rappeler les vicissitudes ni de compter les coups qui ont été portés à droite et à gauche. Ne nous plaignons pas de la réserve que nous impose la sage *Revue*, car nous avons eu assez ailleurs le temps et le loisir d'exprimer nos opinions. Qu'il nous soit permis au moins de faire une réflexion à la politique ; c'est que la lutte s'est faite dans de dures conditions et pour les électeurs et pour

les candidats. Ouvrir des concours d'éloquence, en plein air, par un froid de 20° degrés, ce n'est pas l'idéal. Parlez donc deux heures durant, à des électeurs grelottant de froid ! Comme ils doivent goûter les périodes les plus arondies, avec les pieds dans la neige, l'onglée aux doigts et une congélation imminente au nez et aux oreilles ! Et les malheureux orateurs, comme ils étaient à plaindre ! Leur éloquence, toute chaleureuse qu'elle fût, les gestes les plus expressifs et les plus vifs ne suffisaient pas à les réchauffer. Aussi tous revenaient à la ville, avec des rhumes terribles et persuadés qu'il est dix fois plus difficile de convaincre un électeur en hiver que pendant la belle saison.

Le parti au pouvoir est sorti vainqueur de la lutte ; sa majorité est très forte, les libéraux sont aussi nombreux aujourd'hui dans la chambre des Communes que les conservateurs, au début de la Confédération. C'est 1867 renouvelé à leur profit. Puissent-ils ne se servir de leur puissance que pour le bien et l'avantage du Canada !

Tout promet aux libéraux un long règne et rien ne fait prévoir d'échecs pendant la durée du présent parlement, surtout s'ils réussissent à régler la question des écoles du Nouveau-Brunswick et celle de l'amnistie. Mais ils auraient tort de s'endormir dans une fausse sécurité ; en politique les chemins les plus sûrs cotoient toujours des abîmes.

Singulière coïncidence, pendant que les libéraux arrivaient au pouvoir en Canada, ils en descendaient en Angleterre. Battu à la dernière session, M. Gladstone avait offert sa démission ; puis il s'était décidé à retirer sa résignation et à tenter la fortune, mais il devint bientôt évident qu'il ne pourrait retrouver une majorité dans la Chambre des Communes telle qu'elle était constituée. C'est alors qu'il se décida à user du suprême expédient pour se maintenir au pouvoir. La dissolution du parlement fut résolu et M. Gladstone en appela au peuple ; la campagne électorale prit un peu tout le monde par surprise, mais M. D'Israeli et ses amis ne furent pas déconcertés ; grâce à cette organisation permanente qui tient les parties en Angleterre disciplinés comme une armée régulière, la bataille s'engagea promptement et tourna contre les Whigs. Les tories sortirent de la lutte avec une majorité fort raisonnable qui a permis à M. D'Israeli d'accepter la succession de M. Gladstone. Le chef du parti conservateur arrive aux affaires avec un parti compact, homogène, uni de sentiments et d'intentions. Ce sont tous des conservateurs de la même nuance, décidés à défendre pas à pas les institutions de leur pays, ces institutions qui ont fait *Old England* ce qu'elle est : la première puissance commerciale du monde.

Il n'en est pas de même du parti libéral. C'est une armée composée de régiments qui arborent des drapeaux différents. D'un côté se trouvent les libéraux avancés qui veulent le suffrage universel, la suppression de la chambre des lords et la séparation entière de l'église et de l'état. C'est une révolution complète qu'ils demandent. De l'autre, on remarque plus de modération ; c'est un libéralisme qui prétend marcher de pair avec son siècle, réformer les abus à mesure qu'ils se présentent et promet de repousser toute alliance avec la démocratie européenne à laquelle les radicaux font la cour. Au milieu des amis de M. Gladstone, nous voyons un noyau d'hommes peu nombreux, mais bien solides, unis par la même pensée. Dirigés par un homme de génie, un homme taillé comme O'Connell, les *Home Rulers* réclament pour l'Irlande les libertés que l'Angleterre s'obstine à lui refuser.

Ce n'est pas une séparation complète qu'ils réclament, comme quelques-uns paraissent le croire. Ils ne veulent que le rétablissement, à Dublin, du Parlement d'Irlande, supprimé en 1801, ou la création d'un parlement national qui serait à l'Irlande ce qu'est pour nous le conseil et l'assemblée de Québec. Accueilli par des moqueries à son origine, ce projet menace de plus en plus de prendre place au nombre des réalités. Il serait même question de l'étendre à l'Ecosse qui, elle aussi, aurait son parlement local. Si les *Home Rulers* gagnent leur partie et si l'Ecosse en bénéficie, les Isles Britanniques formeront une espèce d'état fédéral, semblable au Canada. On allègue, à l'appui de ce projet, que le Parlement anglais, absorbé par les intérêts généraux de l'empire, ne peut consacrer assez de temps aux intérêts locaux qui tombent en souffrance.

Le chef des *Home Rulers*, M. Isaac Butt, est une personnalité importante et originale qui a failli manquer à la mission que nous lui voyons remplir avec tant d'éclat. Après avoir débuté dans la vie de façon à fixer tous les yeux sur lui, M. Butt, cédant à ces penchants qui exercent toujours une si grande influence sur les hommes de vingt ans et auxquels très peu résistent tout à fait, il s'est jeté tête baissée dans le vice. Ses premières années furent une folle orgie, pendant laquelle il jeta aux passions, à la débauche et à l'ivrognerie son talent et les forces vives de son âme et dépensa une partie de sa jeunesse dans ce courant qui lâche si rarement ses victimes. C'est lorsqu'on le croyait perdu pour lui-même et son pays, qu'il se réveilla soudain, de sa longue orgie pour reprendre son existence laborieuse d'autrefois. Il s'était arrêté à temps, et ses facultés intellectuelles ont résisté aux attaques les plus terribles qu'il leur fut possible de subir. Depuis qu'il a eu sa route de Damas, M. Butt s'est remis au travail et a consacré sa vie à une œuvre qui

l'immortalisera s'il réussit, et le placera à côté d'O'Connell et des autres grands patriotes dont s'honore l'Irlande.

L'assemblée nationale française poursuit le cours de ses délibérations qui sont toujours orageuses. Peut-il jaillir autre chose que des éclats de tonnerre lorsque des éléments aussi hétérogènes que ceux qui la composent se rencontrent ! Comment attendre une discussion calme lorsque les légitimistes parlent et que M. Gambetta, Barodet, Naquet et autres produits de la commune, répliquent ; lorsque les descendants des guillotins de 93 discutent avec les fils de Robespierre ?

Il est vraiment pénible d'observer la manœuvre des partis dans cette assemblée nationale et les efforts que l'on tente pour acclimater le régime parlementaire en France. Jusqu'ici ces efforts sont restés infructueux et la pratique des institutions représentatives paraît chose difficile à nos oncles d'outre-mer. Il y a, parmi eux, des personnes que tous ces échecs successifs ont découragées et portées à condamner le régime qui sert si bien l'Angleterre et ses colonies. Ces vices qu'on lui attribue en France ne tiennent pas à son essence, mais à ce que nous pourrions appeler, son apprentissage. Tant que les Français voudront gouverner au moyen de surprises et de coups d'état, le régime parlementaire ne sera qu'un instrument inutile et dangereux entre leurs mains.

Il s'est produit à l'assemblée nationale, dans le dernier mois, un incident qui montre bien que pour certains députés, on n'est en France qu'à l'enfance de l'art, en matière de régime parlementaire. On était à la rentrée de la Chambre ; sur ses 743 députés, 494 seulement étaient à leurs sièges. Croirait-on que la majorité de cette Chambre incomplète a choisi ce moment pour repousser une loi qui devait entraîner la retraite des ministres ? C'est en effet à n'y pas croire, mais c'est malheureusement exact ; seulement quelques jours après, la Chambre au complet, votait la loi qu'on avait renvoyée aux Calendes grecques. De pareils enfantillages ne se voient jamais en Angleterre et en Canada : on est en garde contre de pareilles surprises et, du reste, aucun parti ne voudrait profiter de l'absence de la majorité ordinaire, pour renverser le gouvernement. Le voudrait-il qu'il ne le pourrait pas ; le ministère saurait trouver le moyen de téjouer une pareille tentative, dut-il pour cela forcer ses amis à prononcer, comme cela s'est vu à Toronto, des discours de sept heures *contre le temps*, pour nous servir de l'expression consacrée.

Cette surprise organisée par l'extrême gauche et l'extrême droite étonnées de se rencontrer, a jeté le découragement dans toute la

presse française. On n'en revenait point d'un profond découragement et un journal des mieux posés, s'écriait :

“ Y avait-il encore des honnêtes gens en France croyant que le 18 brumaire et le 2 décembre étaient des crimes ?

Y avait-il encore des rêveurs de légalité assez candides et naïfs pour maudire aveuglément tous les coups d'Etat ?

Eh bien si, hier, il restait quelques-uns de ces hommes, il ne doit plus y en avoir un seul aujourd'hui !

Dieu me garde de les railler de leurs illusions perdues ! J'ai été comme eux, et, jusqu'à ces dernières années, je jetais l'anathème sur ce que j'appelais un *grand forfait* !

Je ne savais pas alors ce qu'étaient les Assemblées, je ne savais pas que c'était l'impuissance, l'indifférence, la démence, l'irresponsabilité..... je ne savais pas que le pire des Césars vaudrait encore mieux que sept cents honnêtes souverains enchaînés les uns aux autres et se paralysant dans l'inaction.”

Nous serions tenté de nous étonner des difficultés qu'éprouvent les institutions libres à s'implanter en France, si nous ne savions combien sont lents les progrès de l'esprit humain, combien sont difficiles en France les transitions d'un régime à un autre. C'est en 1789 que la révolution donnait à la France les garanties qui constituent la monarchie constitutionnelle. Eh bien ! sait-on quand se sont produites pour la première fois les réclamations populaires qui forment le fonds de ces *immortels* principes de 89 ? Aux états généraux de 1355, on vit le tiers-état réclamer par résolutions des privilèges auxquels un édit royal donna momentanément force de loi. Dans cet édit, on trouve, comme le fait remarquer un historien, l'autorité partagée entre le roi et les trois états représentant la nation ; l'assemblée des états s'ajournant d'elle-même à terme fixe, l'impôt reparté sur toutes les classes de personnes, et atteignant jusqu'au roi ; le droit de percevoir les taxes et le contrôle de l'administration financière donnés aux Etats agissant par leurs délégués à Paris et dans les provinces. (\*)

L'édit royal resta lettre morte ; aux Etats généraux de 1480, on

(\*) Est ordonnez, suivant le langage de l'édit, que des trois **Estats** des susdiz serait ordonnez et *députez* certaines personnes, bonnes et honnestes, solables et loyaux et sans aucun soupçons, qui par les Pays ordonneront les choses des susdites, et qui auront *Receveurs et Ministres* selon l'ordonnance Et oultre le commissaires et députez particuliez des pays et contrées seront ordonnez et établiz par les trois états des susdiz neuf personnes bonnes et honnestes ; c'est au pouvoir de chacun des **Estats** trois qui seront généraux et superintendants sur tous les autres et qui auront deux receveurs Généraux, prud'hommes et bien solables, pour ce que les trois superintendants ne seront chargiez d'aucune receipte ni de faire aucun compte.—Ordonnance du 28 Décembre, 1355.

vit les mêmes demandes se produire et ce n'est qu'après quatre siècles qu'une loi y fit droit, alors que la révolution crut avoir inventé des principes que le prévôt des marchands, Etienne Marcel, avait déjà formulé en 1355. Nous ne voudrions pas conclure de là qu'il faudra des siècles pour comprendre et appliquer des privilèges que l'on a obtenus quatre cents ans après les avoir demandés.

L'Espagne tient à prouver qu'elle est de plus en plus la patrie des châteaux qui s'écroulent d'eux-mêmes. Ce pays est entré longtemps après la France dans la voie des révolutions, mais il tient à rattraper le temps perdu. Ses révolutionnaires n'ont rien à envier à ceux de 89 et 93, comme démolisseurs. Un gouvernement est vieux lorsqu'il a duré deux mois, et à cet âge il faut songer à le remplacer. Aussi les hommes d'états installés dans les différents ministères ne débouclent jamais leurs malles, certains qu'ils sont de déménager le lendemain de leur arrivée.

La dernière révolution a déplacé M. Castelar, l'homme en qui les jacobins espagnols avaient placé toute leur confiance. Cet idole n'a pas conservé longtemps ses adorateurs et un coup de main que l'on n'est pas encore parvenu à expliquer, a fait descendre M. Castelar du pouvoir. Pendant que les Cortès délibéraient, le général Pavia a fait entrer ses soldats dans la salle des séances et renouvela à l'instar de Bonaparte le 18 brumaire. Dans les changements ministériels qui s'opérèrent à la suite de ce coup d'état, M. Castelar disparut peut-être pour reparaître dans quelques semaines.

On avait espéré que cette révolution s'était faite au profit de la royauté, mais il paraît qu'elle n'a profité qu'à quelques intrigants, qu'un autre incident révolutionnaire renversera demain. Pendant ce temps là, l'Espagne s'affaiblit de plus en plus dans l'anarchie chronique ; son commerce dépérit, tout est en souffrance, mais le libéralisme européen, à la vue de ces maux, s'écrie : Encore un pays sauvé par la révolution !

N. B.—Nous regrettons qu'une partie de cette chronique ait été soustraite, par erreur, à la correction des épreuves ; ce qui explique la présence de quelques fautes et omissions de mots dans la première partie.

---

IMPORTANCE NATIONALE (1)

# DES ETUDES SCIENTIFIQUES

ET DES TRAVAUX DE SCIENCE PURE

---

Presque toutes les grandes découvertes modernes en physique et en chimie ont été faites par des adeptes de la science qui avaient passé une partie de leur vie à des recherches expérimentales sur les traces de quelque vérité nouvelle, et non par des personnes auxquelles ces découvertes se seraient offertes accidentellement. Elles sont surtout l'œuvre d'hommes comme les Newton, les Cavendish, les Arago, les Lavoisier, les Berthollet, les Scheele, les Priestley, les Oersted, les Volta, les Davy, les Gay-Lussac, les Dumas, les Faraday, tous savants illustres.

---

(1) Nous empruntons à la *Revue Britannique* de Paris la traduction d'une excellente étude et pleine d'actualité qui a paru dernièrement dans la *Revue de Westminster*, sur l'importance nationale des études scientifiques.

Nos compatriotes pourront y trouver non seulement des idées utiles, mais encore un grand sujet de méditation. Car enfin, il serait dangereux pour nous de rester plus longtemps étrangers au mouvement scientifique qui distingue les nations qui sont aujourd'hui à la tête du progrès et ce n'est pas en regardant tout simplement faire les autres que nous arriverons à conquérir le rang qui nous appartient dans la civilisation moderne, C'est plutôt en nous mêlant aux travailleurs et aux chercheurs de tous les pays, et qui sont les seuls auxquels l'avenir appartiendra.

Nous publions actuellement, sous la plume d'un de nos écrivains les plus distingués, M. Bourassa, l'histoire d'un homme dont le nom a eu un grand retentissement dans le monde des découvertes quoiqu'il fut sorti des rangs les plus humbles de la société.

C'est un grand exemple à imiter pour notre jeune génération qui doit chercher ailleurs que dans des professions encombrées, un aliment à sa légitime ambition et qui trouvera dans les études scientifiques et les travaux de science pure une mine inépuisable qui la conduira infailliblement à la fortune et à la gloire.

N. D.

Ainsi c'est en plaçant de l'oxyde de mercure sous une éprouvette de verre et en le chauffant au soleil avec une lentille que Priestley découvrit l'oxygène. L'oxygène avait presque été découvert par Eck, de Sulzbach, trois cents ans auparavant. Eck, en chauffant 6 livres d'amalgame d'argent et de mercure et en convertissant ce dernier métal en un oxyde rouge semblable à du cinabre, avait observé qu'un "esprit" était uni au métal; "ce qui le prouve dit-il, c'est que ce cinabre artificiel, soumis à la distillation, dégage cet esprit." "L'esprit" en question était évidemment de l'oxygène.

Il est aussi des découvertes qui se font en observant les phénomènes des corps placés sous des conditions spéciales par des opérations de la nature sur lesquelles nous ne pouvons pas grand'chose. Ainsi en est-il de tout notre savoir en astronomie et de la plupart de nos connaissances en géologie et en physiologie. Quand Crookes découvrit le thallium, le premier signe de l'existence de ce métal se révéla à lui par un éclair de lumière verte dans le spectroscope; mais Crookes eut à consacrer plusieurs années à des travaux ardues et il lui fallut dépenser une somme d'argent considérable pour prouver qu'il ne s'était pas trompé en croyant avoir découvert un métal nouveau.

Les découvertes diffèrent des inventions. Une découverte scientifique est une vérité nouvellement trouvée dans la science, vérité qui, pour la grande majorité des cas, n'apparaît pas sous la forme d'un article de commerce, mais qui peut servir aux fins de l'instruction scientifique ordinaire. Une invention est habituellement une combinaison et une application, dans quelque but utile ou désiré, de vérités scientifiques antérieurement découvertes.

Dès qu'elle est faite, une découverte se publie et est incorporée dans tous les traités scientifiques. C'est ainsi que ces sortes de livres se sont remplis de connaissances précieuses, résultats de recherches anciennes. Ce savoir accumulé est là à la disposition des maîtres qui le répandent et des inventeurs qui en cherchent les applications utiles. Tout ce précieux bagage (qui est d'une valeur énorme et a coûté une somme immense d'intelligence et de travail) a été donné à la nation libéralement et sans rémunération d'argent.

Dans les études scientifiques originales, les expériences les plus abstraites et en apparence les plus triviales ont parfois conduit à des inventions et à des résultats d'une importance nationale. Les contractions des membres d'une grenouille dans les expériences de Galvani et les mouvements de l'aiguille aimantée dans celles d'Ørsted ont entraîné déjà la dépense de nombreux millions pour la pose des fils télégraphiques sur une partie du globe, et ont multiplié à un point extrême les relations internationales. L'expérience



originale d'Ørsted toutefois n'eut pas lieu sans de nombreux travaux préalables et sans avoir été murie durant de longues années.

La découverte faite jadis des propriétés d'attraction d'un fragment de minerai de fer fut la base de l'invention de la boussole qui fit faire de si grands progrès à la navigation et conduisit à presque toutes les grandes découvertes maritimes qui ont été faites depuis lors. La boussole permit aux navires à voile de s'aventurer hors de vue de terre et de traverser l'Océan avec plus de facilité même que de longer les côtes. Grâce à elle, Colomb traversa l'Atlantique et découvrit l'Amérique. Grâce à elle aussi, Vasco de Gama doubla le cap de Bonne-Espérance et découvrit une nouvelle route pour aller aux Indes ; comme en 1500, un autre navigateur portugais, Cabral, entraîné par delà l'Atlantique, découvrit le Brésil et put expédier un de ses navires à Lisbonne pour annoncer sa découverte. Toujours grâce à la boussole, Magellan découvrit la Patagonie et l'océan Pacifique du Sud, voyage qui compléta la circumnavigation de la terre et prouva qu'elle était sphérique. Au moyen du même instrument, aujourd'hui tout marin dirige avec certitude la marche de son navire, et des cargaisons innombrables d'une valeur énorme sont transportées en sûreté sur tous les points du monde.

Les découvertes géographiques des Portugais ont produit de grands résultats nationaux ; elles ont profondément altéré l'équilibre de la puissance et de la richesse chez les peuples européens, en changeant la direction de la navigation et du commerce entre l'Europe et les pays orientaux. Elles ont porté un coup mortel à l'Italie et aux villes de la Méditerranée en faisant passer à l'Espagne et au Portugal le commerce de l'Orient. Par elle l'Égypte cessa d'être la grande route commerciale de l'Europe vers l'Inde.

La découverte, vers le même temps que l'invention de la boussole, des propriétés d'un mélange de salpêtre, de soufre et de charbon, conduisit à l'usage de la poudre à canon, qui bouleversa complètement l'art de la guerre et fit que la force physique compta moins dans les batailles.

Jamais nations ne furent plus rapidement enrichies que ne le furent l'Espagne et le Portugal par la boussole et la poudre. L'Espagne rapporta du Mexique d'immense quantité d'or et d'argent ; le Portugal rapporta du Brésil des diamants, et de l'Inde et de l'Orient des richesses de toute espèce.

Les découvertes scientifiques ont, dans tous les siècles, été un puissant agent de civilisation et de progrès. La découverte du liquide noir que produit une solution de noix de galle avec du vitriol vert amena l'invention de l'encre à écrire, et la connaissance des propriétés de l'encre et du papier prépara la voie à l'invention

de l'imprimerie, qui, à son tour, répandit le savoir sur toute la terre.

La propriété, en apparence insignifiante, qu'a l'ambre frotté d'attirer les plumes et autres menus objets était connue, il y a vingt-quatre siècles ; elle a conduit dans les temps modernes, à la découverte de l'électricité. A une époque plus récente, Franklin, au moyen d'un cerf-volant, enferma la foudre dans une bouteille, l'étudia et prouva que la foudre et l'électricité étaient identiques. Cette notion, jointe à cette autre découverte que l'électricité suit les métaux, amena l'invention du paratonnerre, instrument qui met à l'abri des effets de la foudre nos grands édifices, nos vaisseaux, nos phares, nos arsenaux, nos poudrières.

“ Les événements qui surviennent projettent leur ombre devant eux, ” La découverte de la transmission instantanée de l'électricité le long des fils métalliques portait dans son ombre l'invention du télégraphe électrique. Vers 1815, le savant danois *Ersted*, après quinze années d'études et d'expériences pour s'assurer des rapports de l'électricité avec le magnétisme, découvrit qu'une aiguille aimantée libre, posée parallèlement à un fil métallique par lequel on fait passer un courant électrique, se meut et se place à angle droit avec le courant. Cette découverte, jointe à la découverte antérieure de la conductibilité électrique des métaux, constituait la base indispensable de tous nos télégraphes électriques actuels.

Les recherches scientifiques originales sont plus fécondes en inventions et en inductions nouvelles que toute autre espèce de travaux. Les recherches de *Volta*, de *Faraday* et d'autres savants ont conduit à la découverte de la galvanoplastie, à l'emploi de la lumière électrique pour les phares et au grand système des télégraphes. Celles de *Davy*, *Wedgwood* et autre concernant l'action de la lumière sur les sels d'argent ont conduit aux procédés modernes de la photographie en usage aujourd'hui presque partout. La découverte du zinc par *Paracelse* a été suivie de l'emploi de ce métal dans les piles électriques, et du fer “ galvanisé ” pour les fils télégraphiques, pour les toitures et pour nombre d'autres applications. La découverte du nickel par *Cronstedt* a amené l'usage du “ métal blanc ” dans la fabrication des ustensiles argentés à la pile. La découverte du chlore par *Scheele* devint la base de presque tous les procédés modernes de blanchiment des cotonnades et autres tissus.

La découverte du fulmi-coton et de la nitroglycérine a conduit à l'emploi de ces substances dans les travaux de mine et de guerre. La découverte du chloroforme et des anesthésiques a été un bienfait pour l'humanité en anéantissant la douleur physique. La

découverte du phosphore a donné lieu à l'invention des allumettes chimiques et à l'usage de ces allumettes d'un bout à l'autre de la terre. La découverte de Newton de la décomposition de la lumière au moyen d'un prisme a produit dans ces derniers temps le spectroscope, puis l'emploi de cet instrument dans la fabrication de l'acier Bessemer, puis la découverte de quatre métaux nouveaux : le thallium, le rubidium, le cæsium et l'iridium ; puis enfin la merveilleuse découverte de la composition du soleil et d'autres corps célestes.

L'invention même de la machine à vapeur fut en partie la conséquence de travaux antérieurs d'hommes voués aux recherches scientifiques. Watt, dans son mémoire intitulé *A Plain Story*, n'a pas craint de déclarer qu'il n'aurait pas exécuté sa machine si le docteur Black et d'autres savants n'avaient pas découvert la somme de chaleur que rendait latente la conversion de l'eau en vapeur. Si la machine à vapeur n'avait pas reçu des développements, il est évident que les chemins de fer, les steamers et tous les nombreux usages auxquels s'applique aujourd'hui ce noble instrument seraient restés relativement inconnus.

Les découvertes de l'acide nitrique, de l'acide chlorhydrique, de l'acide sulfurique par les alchimistes des premiers temps amenèrent la construction des nombreuses et importantes fabriques de ces substances, répandues aujourd'hui chez tous les peuples civilisés. Il n'est pas d'art, pas d'industrie qui ne soient largement redevables aux découvertes scientifiques, et dont on ne puisse faire remonter l'origine à des investigations savantes.

La découverte est d'ordinaire la base de l'invention. On ne peut généralement inventer un perfectionnement sans posséder des connaissances scientifiques, et pour acquérir ces connaissances, il faut dans presque tous les cas recourir aux livres ou aux maîtres. L'ensemble presque tout entier de la science pure que renferment les livres est le fruit de recherches originales, et c'est avec cette aide puissante que se sont faites le plus grand nombre des inventions importantes. La découverte d'une seule substance, telle que l'huile de vitriol ou la soude à blanchir, a donné naissance à des inventions précieuses, breveté ou non, et à l'établissement de centaines de manufactures.

A en juger par l'expérience acquise, on ne peut raisonnablement pas s'attendre à voir souvent se faire des découvertes suivies de conséquences aussi importantes que le magnétisme et la galvanoplastie. Le progrès des découvertes scientifiques est graduel ; nous ne faisons qu'entrevoir un monde nouveau de vérités que nos moyens d'étude nous révèlent. Nous n'en sommes qu'au début

de la connaissance des propriétés intrinsèques de la matière et de ses forces ; par conséquent nos méthodes pour les utiliser sont à cette heure extrêmement imparfaites.

Il reste probablement des découvertes à faire, qui nous permettront d'obtenir la conversion des diverses forces sans division ni perte, ce qui, pour le moment, nous est presque constamment interdit. Par la machine à vapeur, ce merveilleux résultat de l'intelligence moderne, nous ne tirons parti que du huitième environ de la force mécanique que recèle le charbon. La matière a la propriété de subdiviser les forces. Si l'on met une force dans une substance ou dans une machine, on en obtiendra des effets nombreux, non-seulement les effets qu'on cherche, mais les effets dont on n'a pas besoin. Ainsi, quand on chauffe un morceau de fer, la chaleur produit nombre de changements : mécaniques, électriques, magnétiques, chimiques, et c'est au moyen de ce qu'on appelle la "résistance interne" des corps que ces effets sont produits ; or nous ne savons que peu de chose de cette propriété. La force explosive dans une machine à gaz produit non-seulement la force mécanique que nous désirons, mais aussi une quantité de chaleur dont nous n'avons pas besoin, et cela aux dépens d'une partie du gaz. De même, dans la machine à vapeur, une partie de la chaleur de la houille est convertie en forces qui sont perdues ; il s'en dépense une grande quantité à chauffer la machine elle-même et l'atmosphère environnante ; il s'en perd également beaucoup par le frottement.

Il reste aussi probablement des découvertes à faire qui nous permettront d'utiliser complètement la chaleur du soleil et la force des marées. Convertie en force mécanique, la somme totale de chaleur solaire qui tombe sur la terre en vingt-quatre heures serait égale à celle d'un nombre immense de chevaux. La moyenne de celle qui tombe annuellement sur 30 centimètres carrés de surface terrestre soulèverait un poids de 52 tonneaux à 1,600 mètres de hauteur. La valeur mécanique totale de la force des marées de toutes les mers du globe est prodigieuse aussi.

"Science est puissance" est une vieille maxime ; les découvertes scientifiques nous prouvent que chaque nouvelle acquisition, en fait de science, est une nouvelle force acquise. L'électricité nous a permis de correspondre à une distance sans limites : l'optique nous fait analyser la composition et reconnaître quelques-uns des changements des corps célestes les plus éloignés.

L'expérience a montré que c'est par les inventions basées sur les découvertes "nouvelles" que les choses les plus utiles ont été obtenues, bien plus que par l'emploi d'inventions basées sur des

connaissances passées depuis longtemps dans le domaine des faits. Les inventeurs modernes ont tiré tout ce qu'il y avait à tirer de la science des temps passés ; ce qu'il faut aujourd'hui, c'est de la science nouvelle. L'expérience nous donne aussi à croire que le champ des découvertes possibles est aussi illimité que la nature et qu'il y a sous ce rapport immensément à faire. Chaque savant en renom pourrait dresser une longue liste des investigations scientifiques à entreprendre.

L'Angleterre a retiré d'immenses richesses de l'application de données scientifiques aux matières et aux forces dont elle est entourée. Qui pourrait estimer la valeur monnayée de l'application à la houille de la science qui a mis ce minéral en état de produire la force mécanique dans la machine à vapeur et la machine à gaz, d'émettre de la lumière à éclairage, de donner les belles teintures de l'aniline, de fournir une source nouvelle d'ammoniaque ?

Presque toutes les industries anglaises tirent des découvertes scientifiques des avantages dont ont peu profité les auteurs de ces découvertes, ou même dont ils n'ont pas profité du tout. Les fabricants de couleurs extraites du coaltar, les teinturiers en laine et en soie exploitent la découverte de Mitscherlich de la nitrobenzine. Les fabricants d'acide picrique et de " pourpre française " recueillent les fruits des travaux du docteur Stenhouse. Les fabricants de chlorate de potasse profitent largement des découvertes de Scheele, Gay-Lussac et autres. Les diverses compagnies télégraphiques, les fondeurs en cuivre, les étireurs de fils télégraphiques de cuivre utilisent la découverte de Matthiesen concernant l'influence des impuretés sur le pouvoir conducteur du cuivre. Les fabricants de phosphore profitent des travaux de Gahn et de Scheele. Les fabricants de galvanoplastie s'enrichissent avec les travaux de Faraday et de Gay-Lussac. Les fabricants d'acier Bessemer tirent des avantages considérables des découvertes de Kirchoff relatives au spectre. Les découvertes de Priestley et de Scheele font la fortune des fondeurs en cuivre et en fer, des métallurgistes, des teinturiers, des imprimeurs sur étoffes, des blanchisseurs de toile, des brasseurs, des vinaigriers, des fabricants de céruse, de rouge de plomb, de vernis, de couleurs, de savon, de vitriol, de phosphore, etc., etc. Les médecins aussi palpent les profits des travaux de Soubeiran, de Liebig, de Dumas, dans la découverte du chloroforme ; de ceux de Fourcroy, de Vauquelin, de Pelletier et autres dans la découverte de la quinine ; et d'un grand nombre d'autres chimistes, dans la découverte d'une foule de remèdes et de substances médicinales.

Les bénéfices pécuniaires considérables nés des applications de la science profitent en premier lieu aux grands manufacturiers, aux agriculteurs, aux marchands, aux capitalistes. Nombre de fortunes ont été faites à l'aide de procédés de fabrication basés sur des découvertes scientifiques. D'immenses profits ont été réalisés par les grands industriels en coton, en cuivre, en fer, en céramique, en sucre, en bière, en vinaigre, en spiritueux, en gutta-percha, en caoutchouc, en métaux divers, en galvanoplastie, en soude, en bronze, en phosphore, en engrais, en une quantité considérable de produits chimiques. Enormes ont été les avantages pécuniaires que le télégraphe électrique et les chemins de fer ont procurés au commerce et aux capitaux employés dans les chemins de fer, la navigation à vapeur, la construction des navires en fer, des travaux d'art et autres grandes applications de la science. L'argent dépensé en construction des chemins de fer, seulement dans la Grande-Bretagne, monte déjà à plus de 550 millions de livres sterling (13,750 millions de francs) ; et les recettes totales des chemins de fer britanniques ont atteint 43 millions sterling (1,075 millions de francs) par an.

En général, les plus grands bénéfices tirés de la science vont tôt ou tard enrichir les possesseurs du sol. La demande du charbon, du fer, de la chaux, de la pierre et de tous les métaux, résultat des applications industrielles de la science, a considérablement augmenté la valeur de la terre, dans les entrailles de laquelle se trouvent ces substances. Les découvertes en chimie agricole ont fait hausser partout la valeur de la terre cultivée. Il a aussi fallu de la terre un peu partout pour l'établissement des chemins de fer—autre raison de plus-value.

Les découvertes, avons nous dit, produisent les inventions. Les inventions développent des procédés et donnent naissance à des fabrications, emploient des bras, font construire des ateliers et des habitations, d'où suit une augmentation dans la valeur des terrains à bâtir.

Dans le Lancashire, par exemple, l'invention de la machine à vapeur, la découverte du chlore et les applications de ces deux éléments nouveaux aux fabriques de coton ont fait monter très-haut le prix de ces terrains. Pareil résultat s'est fait sentir dans tous les grands districts manufacturiers et dans tous les principaux centres d'industrie. Partout où un chemin de fer a été construit, la valeur de la terre a augmenté en proportion des facilités nouvelles offertes aux communications.

Toute cette plus-value ajoutée au sol est due pour une large part aux travaux non rémunérés des pionniers de la science, et l'on peut

dire, pour l'Angleterre entre autres, que la nation britannique a conquis sa richesse avec les produits de ces travaux et vit encore de ces produits en grande partie. Cette augmentation de valeur du sol est permanente ; elle va croissant continuellement, indépendante de tout travail de la part des propriétaires.

Il est peu de personnes, en Angleterre surtout, qui, d'une manière ou de l'autre, n'aient tiré quelque avantage des travaux de science pure. Les avantages du gaz d'éclairage, de la rapidité des communications postales et de la transmission des marchandises, ceux des voyages par chemin de fer, des étoffes à bon marché, de la photographie, des ustensiles de terre à bas prix, des progrès en médecine et en chirurgie, des conserves d'aliments, etc., etc., ont été recueillis plus ou moins par tout le monde, même par des indigents. La science a aussi, en développant de nouveaux procédés, donné de l'occupation à des armées d'ouvriers dans nombre de travaux d'art et d'industrie. Dans le Royaume-Uni seul, les chemins de fer emploient plus de 250,000 personnes, sans parler des ouvriers travaillant à leur construction. Le service postal de l'administration des télégraphes occupe seul plus de 15,000 individus. Les travaux chimiques, d'autre part, en emploient 26,000, et ceux du gaz 10,000.

Ce serait mal raisonner que de dire que les bénéfices pratiques retirés des travaux des savants par les différentes classes de la société sont mesquins ou illusoire, parce que l'on ne saisit pas immédiatement le rapport entre les découvertes et les bénéfices produits. Les consommateurs de thé, en Angleterre, profitent du travail du producteur chinois, par l'intermédiaire d'agents nombreux, tout aussi sûrement que s'ils recevaient la précieuse feuille des mains mêmes du cultivateur asiatique.

(A continuer.)

---

# BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

## REVUE BRITANNIQUE.

*Sommaire des matières contenues dans la livraison de Janvier.*

### MÉMOIRES ANECDOTIQUES.

I. Holland House.

### AGRICULTURE,—ECONOMIE DOMESTIQUE.

II. La production chevalière dans les divers pays du monde.

### ETHNOGRAPHIE,—VOYAGES.

III. Voyage pittoresque aux villes mortes du Zuiderzée (2e extrait.)

### LITTÉRATURE,—BIOGRAPHIE.

IV. Un romancier satirique (Thomas Love Peacock.)

### ÉTUDES D'HISTOIRE ET DE MŒURS AU XVIII. SIÈCLE.

V. Madame de Vimaux, Secrétaire du Comte d'Argental.

### MISCELLANÉES.

VI. Deux légendes de la Louisiane.

I. Ambi dextre,

II. Le Palmier du Père Antoine.

III. Le vieillard Potier.

VII. Le Calendrier des Touristes.

VIII. Pensées diverses.

IX. Fable.

Correspondances de la Revue Britannique.

Nouvelles des sciences, de la littérature, des beaux arts, du Commerce, etc. etc.

X. Correspondance d'Allemagne.

XI. Correspondance d'Amérique.

XII. Correspondance de Londres.

XIII. Chronique Scientifique.

XIV. Chronique et Bulletin Bibliographique.

Nous reprenons la publication du Sommaire de nos échanges dans le but de signaler ces publications à nos lecteurs. On sait que la Revue Britannique est une Revue internationale reproduisant les articles des meilleurs écrits périodiques de la Grande Bretagne et de l'Amérique, complétés par des articles originaux sous la direction de M. Amédée Pichot.

Avec le mois de Janvier commence la 14e. année d'une nouvelle Série, cette instructive et importante publication ayant atteint sa cinquantième année d'existence.

On s'abonne à Paris, au Bureau de la Revue, 50, Boulevard Haussman, à raison de 50fr. par an. La *Revue Britannique* paraît à Paris, chaque mois, par livraison de 300 pages (environ 18 feuilles.) Les frais de port sont en sus.



## LE CORRESPONDANT.

NOUVELLE SERIE.—TOME CINQUANTE-HUITIEME. XCIVE. DE LA COLLECTION.

*Sommaire des matières contenues dans la 2e livraison, 25 janvier 1874.*

- I. Une famille d'autre fois.—CTB. DE CHAMPIGNY, de l'Académie française.
- II. Fonctionnaires et Boyards, suite.—PRINCE J. LUBONINSKI.
- III. Les périls de mer, Fin.—ALFRED DE COURCY.
- IV. La lecture des Poètes, à propos de deux publications récentes.—Jules Levallois.
- V. La loi électorale.—III.—J. PAIXHANS.
- VI. La guerre des Achantis.—PAUL DE VILLENEUVE.
- VII. Le travail du Monde.—LOUIS ENAULT.
- VIII. Mélanges. Les Frères des Ecoles chrétiennes, et le T.H. Frère Philippe.—... Vie de Sainte Catherine de Ricci de Florence, par le R. P. Ilyacinthe Bayonne.—L'ABBÉ SOURRIEN.
- IX. Revue critique. I. Académie Française. Réceptions de M. de Lomenie et de M. Saint-René Taillandier.—II. Souvenirs de ma jeunesse, par le P. GRATRY.—III. Couronne Poétique de la Lorraine, par M. GUERRIER DE DUMAST.—IV. La Trustris et l'Antrusion sous les deux premières races, par M. DELOCHE.—V. L'Eté de la Saint-Martin, Nicole, par madame la Comtesse DE MIRABEAU.—Tante Agnès, par la Princesse Cantacugène, P. DUBRAIRE.
- X. Quinzaine Politique.—AUGUSTE BOUCHER.
- XI. Bulletin Bibliographique.

Le *Correspondant* paraît le 10 et le 25 de chaque mois, à Paris, par livraison de douze feuilles. L'abonnement est de 35 fr. le prix de la poste en sus pour l'étranger.

On souscrit à Paris, à la Librairie de CHARLES DOUNIOL ET CIE., Rue de Tourmon, 29.

Cette excellente publication compte plusieurs membres de l'Académie française au nombre de ses rédacteurs et défend vaillamment les intérêts catholiques en France. Son programme est Religion, Philosophie, Histoire, Politique, Littérature, Sciences, Beaux-Arts.

## REVUE CATHOLIQUE

DES INSTITUTIONS ET DU DROIT, PAR UNE SOCIÉTÉ DE JURISCONSULTES.

*Sommaire des Matières contenues dans le numéro un et deux de la deuxième année, Décembre 1873 et Janvier 1874.*

- I. A nos Lecteurs, VICTOR NICOLET, Secrétaire de la Rédaction.
- II. Le Principe de population, Réfutation du Malthusianisme (suite), L. MOUNIER, ancien capitaine de Genève.
- III. Du Vrai fondement des Institutions et du Droit (suite), AUZIAS, Avocat à la Cour de Grenoble, ancien bâtonnier.
- IV. Le Socialisme, XAVIER ROUX.
- V. La Fédération des Sociétés ouvrières catholiques Belges.—Un Catholique Belge.
- VI. Jurisprudence. Legs en faveur d'un établissement charitable n'ayant pas encore d'existence légale, F. PERIER, Avocat, doyen de la Faculté de Droit de Grenoble.
- VII. Le mouvement pour la Réforme sociale: 1. Le Testament selon la pratique des familles stables et prospères par A. DE MOREAU, d'Andoux, V. N.—2. La Providence et les châtements de la France, par le R. P. TOULEMONT, G.—3. Histoire du Droit criminel en France, depuis le XVIe siècle jusqu'au XIXe, ALBERT DUBOIS.
- VIII. Revue des Travaux de l'Assemblée nationale (suite) année 1872. Recrutement, 27 juillet, ENN. PERIER, avoué à la Cour d'Appel.

JANVIER 1874.—IIe Année—Numéro. 2.

- I. De la Recherche de la Paternité.—Vices et dangers de la législation française actuelle, CHARLES JACQUIER, Docteur en Droit, avocat à la Cour de Lyon.
- II. Réflexions sur les lois projetées.—Electorale, municipale, de la presse, etc., X.
- III. La Révolution et le Christianisme, GUSTAVE DE BERNADI.
- IV. La femme de l'ouvrier.—Étude d'économie sociale, VTE. GABRIEL DE CHAULNES.
- V. Le Principe de Population.—Réfutation du malthusianisme (2e partie), L. MOUNIER (DE NANTES).
- VI. La Sépulture Catholique et la Loi Civile.—L'Inhumation en terre sainte (suite), ANDRÉ GAIBAL, Docteur en Droit, avocat à la Cour de Lyon.
- VII.—Revue des travaux de l'Assemblée nationale.—1873.—Lois diverses.—Loi sur l'organisation de l'armée (24 juillet 1873), ENN. PERIER, avoué à la Cour d'Appel.

Cette Revue paraît au commencement de chaque mois. L'année forme deux volumes de 400 pages environ et paraît à Grenoble. "Grouper des catholiques de talent et de dévouement dans une étude commune des vices de nos législations modernes et des réformes qu'elles réclament, tel a été l'objet précis de cette Revue qui se recommande tout particulièrement à l'attention de nos lecteurs.

### L'ÉCONOMISTE FRANÇAIS.

Journal Hebdomadaire, paraissant le Samedi.—Rédacteur en chef: M. Paul Leroy-Beaulieu.—Bureaux, Rue du Faubourg Montmartre, 17, à Paris.  
Sommaire du numéro 5. 2e année, 2e volume, Samedi 31 Janvier 1874.

#### PARTIE ÉCONOMIQUE.

Les lois sur la construction des chemins de fer.—La Révision du cadastre dans ses rapports avec la prospérité nationale.—Le commerce de l'Angleterre pendant l'année 1873.—Nouvelles d'Australie; Correspondance particulière de l'*Economiste Français*.—Le Canal de Suez, la ville de Suez et Port-Saïd, d'après les rapports des Consuls anglais.—Les Travaux de la Conférence monétaire.—Observation sur le rendement des impôts en 1873.—Les évaluations du rendement de l'impôt sur les sucres.—Rapport de M. Benoit-d'Azy sur les impôts nouveaux.

#### PARTIE COMMERCIALE.

Revue Générale.—Cours des Fontes.—Marché de Mulhouse.—Correspondance particulière de l'*Economiste Français*.—Manchester, Epinal, Rouen, Lille, Lyon, Bordeaux, le Havre, Marseille.—Chronique Agricole.

#### PARTIE FINANCIÈRE.

Revue des Banques et du mouvement des capitaux.—L'or et l'argent dans ses rapports avec les marchés étrangers.—Bourse de Paris.  
Abonnement pour le Canada 60 fr.

Pour ceux qui veulent suivre le mouvement commercial, industriel et économique, nous leur conseillons fortement de s'abonner à cette Revue qui est dirigée et écrite avec habileté.

## OUVRAGE REÇU.

### LE TESTAMENT,

Selon la pratique des familles stables et prospères, par A. DE MOREAU, d'Andry, Docteur en Droit. Un volume in-12, de 273 pages. Paris, Dentu.

Nous remercions cordialement l'auteur de l'hommage qu'il a bien voulu nous faire de son livre, que nous avons eu le temps de parcourir qu'à la hâte et dont il sera rendu compte dans une prochaine livraison.